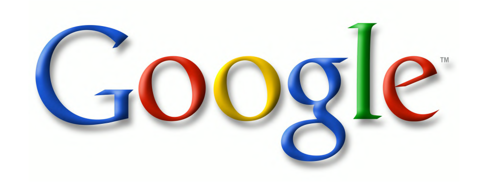


ANNUAIRE

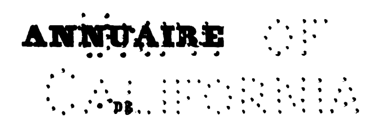
DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.



ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

SEPTIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1841.

ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

Année	7349	de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.
—	6554	de la période julienne.
—	5844	depuis la création, selon l'église.
—	5602	depuis la création selon les Juifs. Commence le 16 septembre 1841.
—	2617	des olympiades, ou la 1re année de la 655e olympiade commence en juillet 1841, en fixant l'ère des olympiades 775 1/2 ans avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période julienne.
—	2594	de la fondation de Rome, selon Varron.
—	2588	depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.
—	1841	de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1841 du calendrier julien commence le 13 janvier 1841.
—	1777	de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.
—	1257	des Turcs commence le 23 février 1841.
—	259	de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime	7 février.
Les Cendres.	24 février.
Pâques	11 avril.
Les Rogations	17, 18 et 19 mai.
Ascension	20 mai.
Pentecôte	30 mai.
La Trinité	6 juin.
La Fête-Dieu	10 juin.
Premier dimanche de l'Avent	28 novem.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

PRINTEMPS	le 20 Mars à	$6^h 46^m$	du soir.
ÉTÉ . . .	le 21 Juin à	3.51	du soir.
AUTOMNE.	le 23 Sept. à	5.52	du matin.
HIVER . .	le 21 Déc. à	11.14	du soir.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE EN 1841.

TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.

Les longitudes sont rapportées au méridien de Greenwich, situé à 17$^{m.}$ en temps, à l'ouest du méridien de Bruxelles.

I. Le 22 janvier, éclipse partielle du soleil, invisible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à . . 5$^{h.}$ 12$^{m.}$ du soir.
Par 82° 7′ longitude orientale.
68 19 latitude australe.
Milieu (grand. 0,032, le diam. du soleil étant 1) à 5 41 »
Par 56° 49′ longitude orientale.
63 20 latitude australe.
Fin de l'éclipse générale à . . . . 6 10 »
Par 37° 31′ longitude orientale.
56 46 latitude australe.

Cette éclipse ne sera visible que dans une faible partie de l'Océan austral ; on ne l'apercevra dans aucun lieu habité.

II. Le 6 février, éclipse totale de lune, visible à Bruxelles.

Entrée de la lune dans la pénombre, le 5, à	11$^{h.}$	41$^{m.}$	du soir.
Commencement de l'éclipse à	0	37	du mat.
Commencement de l'éclipse totale à . . .	1	35	»
Milieu de l'éclipse à.	2	24	»
Fin de l'éclipse totale à	3	12	»
Fin de l'éclipse à	4	10	»
Sortie de la pénombre à	5	6	»

Grandeur de l'éclipse : 1,719, le diamètre de la lune étant 1.

IV. Le 18 juillet, éclipse partielle de soleil, visible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à . .	1h.	3m.	du soir.
Par 140° 38′ longitude occidentale.			
59 34 latitude boréale.			
Milieu (gr 0,657, le diam. du soleil étant 1) à	2	42	»
Par 106° 28′ longitude orientale.			
63 53 latitude boréale.			
Fin de l'éclipse générale à	4	20	»
Par 44° 49′ longitude orientale.			
32 33 latitude boréale.			
Commencement de l'éclipse à Bruxelles à . .	3	6	»
Fin à	3	36	»

Grandeur de l'éclipse : 0,033, le diamètre du soleil étant 1.

Angle que fera, à l'œil nu, le rayon du disque solaire au point où le contact aura lieu, avec le cercle horaire mené par le centre du soleil, en le comptant du nord par l'est :

Commencement. . . 9°. Fin. . . . 39°.

V. Le 2 août, éclipse totale de lune, invisible à Bruxelles.

Entrée de la lune dans la pénombre à . .	7h.	11m.	du mat.
Commencement de l'éclipse à	8	20	»
Commencement de l'éclipse totale à . . .	9	26	»
Milieu de l'éclipse à	10	18	»
Fin de l'éclipse totale à	11	10	»
Fin de l'éclipse à	0	15	du soir.
Sortie de la pénombre à	1	25	»

Grandeur de l'éclipse : 1,666, le diamètre de la lune étant 1.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Dont on se sert dans le Calendrier.

Phases de la Lune et autres abréviations.

N. L. Nouvelle Lune.	H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.	M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.	S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.	D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

		deg.			deg.
0	♈, le Bélier . .	0	6	♎, la Balance . .	180
1	♉, le Taureau . .	30	7	♏, le Scorpion .	210
2	♊, les Gémeaux .	60	8	♐, le Sagittaire .	240
3	♋, l'Écrevisse . .	90	9	♑, le Capricorne .	270
4	♌, le Lion . . .	120	10	♒, le Verseau . .	300
5	♍, la Vierge . .	150	11	♓, les Poissons .	330

☉ le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.
♁ La Terre.	♃ Jupiter.
♂ Mars.	♄ Saturne.
⚶ Vesta.	♅ Uranus.
⚵ Junon.	

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H.	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H.	M.
1	6. Soir.	27	11. Mat.	20	1. Matin.	34
2	7.	17	11.	39	1.	50
3	8.	13	0. Soir.	2	3.	14
4	9.	14	0.	35	4.	42
5	10.	20	1.	23	6.	6
6	11.	27	2.	31	7.	16
7	———		3.	55	8.	10
8	0. Matin.	32	5.	26	8.	49
9	1.	32	6.	57	9.	16
10	2.	27	8.	24	9.	35
11	3.	17	9.	47	9.	51
12	4.	5	11.	5	10.	5
13	4.	50	———		10.	18
14	5.	34	0. Matin.	22	10.	32
15	6.	20	1.	38	10.	50
16	7.	6	2.	52	11.	9
17	7.	54	4.	4	11.	36
18	8.	44	5.	11	0. Soir.	12
19	9.	35	6.	10	0.	58
20	10.	26	6.	57	1.	56
21	11.	15	7.	33	3.	3
22	0. Soir.	3	7.	59	4.	15
23	0.	49	8.	20	5.	27
24	1.	33	8.	36	6.	40
25	2.	15	8.	50	7.	52
26	2.	57	9.	2	9.	5
27	3.	40	9.	15	10.	20
28	4.	24	9.	29	11	35
29	5.	11	9.	44	———	
30	6.	3	10.	4	0. Mat.	55
31	6.	59	10.	32	2.	18

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M.
☿ MERCURE.						
1	6. Matin.	37	2. Soir.	42	10. Matin.	39
11	7.	10	2.	51	11.	3
21	7.	35	3.	28	11.	31
♀ VÉNUS.						
1	10. Matin.	9	7. Soir.	26	2. Soir.	48
11	9.	53	7.	57	2.	55
21	9.	32	8.	25	2.	59
♂ MARS.						
1	0. Matin.	35	0. S.	0	6. Matin.	17
11	0.	21	11.	26	5.	54
21	0.	5	10. M.	57	5.	31
♃ JUPITER.						
1	5. Matin.	31	1. Soir.	54	9. Matin.	41
11	5.	2	1.	21	9.	10
21	4.	32	0.	48	8	39
♄ SATURNE.						
1	6. Matin.	55	3. Soir.	2	10. Matin.	58
11	6	21	2.	27	10.	23
21	5.	47	1.	53	9.	49
♅ URANUS.						
1	10. Matin.	53	10. Soir.	2	4. Soir.	27
11	10.	14	9.	25	3.	50
21	9.	36	8.	48	3.	12

P. L. le 7, à 3 h. 15 m. du soir.
D. Q. le 14, à 0 h. 48 m. du soir.
N. L. le 22, à 5 h. 24 m. du soir.
P. Q. le 30, à 11 h. 17 m. du mat.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H. M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H. M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H. M.
1	8 Soir. 0	11. M. 10	3. Matin. 41
2	9. 4	0. Soir. 6	4. 58
3	10. 9	1. 20	5. 58
4	11. 11	2. 48	6. 43
5	———	4. 19	7. 15
6	0. Matin. 9	5. 49	7. 36
7	1. 2	7. 16	7. 54
8	1. 52	8. 40	8. 10
9	2. 40	10. 0	8. 24
10	3. 27	11. 18	8. 38
11	4. 13	———	8 54
12	5. 0	0. Matin. 35	9. 13
13	5. 48	1. 50	9. 37
14	6. 38	3. 0	10. 10
15	7. 29	4. 2	10. 52
16	8. 20	4. 53	11. 47
17	9 10	5. 33	0. Soir. 50
18	9. 59	6. 3	2. 0
19	10. 46	6. 25	3. 13
20	11. 30	6. 43	4. 27
21	0 Soir. 13	6. 57	5. 40
22	0. 56	7. 11	6. 54
23	1. 38	7. 24	8. 8
24	2. 22	7. 37	9. 24
25	3. 9	7. 52	10. 43
26	3. 59	8. 10	———
27	4. 53	8. 35	0. Mat. 6
28	5. 51	9. 8	1. 28

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H. M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H. M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H. M.
☿	MERCURE.		
1	7 Matin. 46	4. Soir. 23	0. Soir. 5
11	7 43	5 27	0 35
21	7. 30	6. 36	1. 3
♀	VÉNUS.		
1	9. Matin. 7	8. Soir. 56	3. Soir. 2
11	8. 43	9. 23	3. 2
21	8. 16	9. 47	3. 2
♂	MARS.		
1	11. Soir. 43	10 Matin. 22	5. Matin. 3
11	11. 21	9. 50	4. 35
21	10 54	9. 16	4. 5
♃	JUPITER.		
1	3. Matin. 58	0. S. 12	8. Matin. 4
11	3. 26	11. Mat. 37	7. 30
21	2. 54	11. 3	6. 57
♄	SATURNE.		
1	5. Matin. 8	1. Soir. 14	9. Matin. 10
11	4. 32	0. 39	8 35
21	3. 57	0. 4	7. 59
♅	URANUS.		
1	8. Matin. 54	8. Soir. 7	2. Soir. 30
11	8. 15	7. 32	1. 53
21	7. 36	6. 55	1. 15

P. L. le 6, à 2 h. 23 m. du mat. | N. L. le 21, à 11 h. 38 m. du mat.
D. Q. le 13, à 6 h. 56 m. du mat. | P. Q. le 28, à 8 h. 20 m. du soir.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H.	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H.	M.
1	6. Soir.	53	9. Mat.	56	2. Matin.	44
2	7.	55	10.	31	3.	49
3	8.	56	0. Soir.	20	4.	38
4	9.	54	1.	48	5.	13
5	10.	48	3.	17	5.	39
6	11.	39	4.	44	5.	58
7	———		6.	9	6.	14
8	0. Matin.	28	7.	31	6.	28
9	1.	15	8.	51	6.	42
10	2.	2	10.	11	6.	58
11	2.	50	11.	29	7.	16
12	3.	38	———		7.	38
13	4.	29	0. Matin.	43	8.	9
14	5.	21	1	50	8.	48
15	6.	13	2.	46	9.	37
16	7.	3	3.	30	10.	38
17	7.	51	4.	3	11.	44
18	8.	38	4.	28	0. Soir.	54
19	9.	24	4.	48	2.	9
20	10.	8	5.	3	3.	23
21	10.	51	5.	17	4.	37
22	11.	34	5.	30	5.	51
23	0. Soir.	18	5.	44	7.	8
24	1.	4	5.	58	8.	28
25	1.	54	6.	16	9.	51
26	2.	48	6.	39	11.	15
27	3.	46	7.	10	———	
28	4.	47	7.	54	0. Matin.	33
29	5.	49	8.	54	1.	41
30	6.	49	10.	8	2.	35
31	7.	47	11.	31	3.	15

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M.
☿	MERCURE.					
1	7. Matin.	11	7. Soir.	21	1 S.	16
11	6.	32	7.	26	0.	59
21	5.	41	6.	16	11. M.	58
♀	VÉNUS.					
1	7. Matin.	56	10. Soir.	6	3. Soir.	1
11	7.	28	10.	28	2.	58
21	7.	1	10.	45	2	53
♂	MARS.					
1	10. Soir.	30	8. Matin.	47	3. Matin.	38
11	9.	53	8.	9	3.	0
21	9.	11	7.	28	2.	18
♃	JUPITER.					
1	2. Matin.	26	10. Matin.	34	6. Matin.	30
11	1.	51	9.	58	5.	54
21	1.	15	9.	22	5.	17
♄	SATURNE.					
1	3. Matin.	27	11. Matin.	34	9. Matin.	29
11	2.	50	10.	57	6.	52
21	2.	13	10.	19	6.	15
♅	URANUS.					
1	7. Matin.	6	6. Soir.	26	0. S.	45
11	6.	28	5.	50	0.	8
21	5.	48	5.	15	11. M.	31

P. L. le 7, à 1 h. 54 m. du soir. | N. L. le 23, à 2 h. 54 m. du mat.
D. Q. le 15, à 2 h. 36 m. du mat. | P. Q. le 30, à 3 h. 16 m. du mat.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H. M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H. M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H. M.
1	8. 41 Soir.	0. 57 Soir.	3. 42 Matin.
2	9. 31	2. 23	4. 2
3	10. 19	3. 45	4. 20
4	11. 6	5. 7	4. 34
5	11. 52	6. 26	4. 48
6	———	7. 46	5. 3
7	0. 40 Matin.	9. 5	5. 20
8	1. 29	10. 21	5. 41
9	2. 19	11. 34	6. 8
10	3. 11	———	6. 43
11	4. 3	0. 34 Matin.	7. 29
12	4. 54	1. 24	8. 25
13	5. 44	2. 1	9. 30
14	6. 32	2. 30	10. 40
15	7. 18	2. 52	11. 52
16	8. 2	3. 9	1. 4 Soir.
17	8. 45	3. 23	2. 17
18	9. 27	3. 36	3. 30
19	10. 10	3. 50	4. 46
20	10. 56	4. 4	6. 6
21	11. 46	4. 20	7. 30
22	0. 39 Soir.	4. 41	8. 54
23	1. 37	5. 10	10. 18
24	2. 39	5. 51	11. 33
25	3. 42	6. 46	———
26	4. 44	7. 58	0. 31 Matin.
27	5. 43	9. 20	1. 14
28	6. 37	10. 45	1. 46
29	7. 28	0. 9 Soir.	2. 8
30	8. 16	1. 31	2. 26

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H. M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H. M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H. M.
☿	**MERCURE**		
1	5. 1 Matin.	4. 46 Soir.	10. 54 Matin.
11	4. 40	4. 13	10. 26
21	4. 24	4. 21	10. 22
♀	**VÉNUS.**		
1	6. 30 Matin.	10. 56 Soir.	2 43 Soir.
11	5 59	10. 53	2. 26
21	5. 24	10. 31	1. 58
♂	**MARS.**		
1	8. 15 Soir.	6. 37 Matin.	1. 26 M.
11	7. 20	5. 52	0. 35
21	6. 21	5. 3	11. 40 S.
♃	**JUPITER.**		
1	0. 34 M.	8. 40 Matin.	4. 35 Matin.
11	11. 53 S.	8. 1	3. 56
21	11. 11	7. 20	3. 15
♄	**SATURNE.**		
1	1. 31 Matin.	9. 37 Matin.	5. 33 Matin.
11	0. 51	8. 58	4. 53
21	0 11	8. 18	4. 13
♅	**URANUS.**		
1	5. 7 Matin.	4. 35 Soir.	10. 49 Matin.
11	4 29	3. 57	10. 12
21	3. 51	3. 20	9. 35

P. L. le 6, à 1 h. 48 m. du mat. | **N. L.** le 21, à 2 h. 49 m. du soir.
D. Q. le 13, à 10 h. 22 m. du soir. | **P. Q.** le 28, à 9 h. 15 m. du mat.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.	
	H.	M.	H.	M.	H.	M.
1	9. Soir.	2	2. Soir.	51	2. Matin.	42
2	9.	47	4.	9	2	55
3	10.	33	5.	27	3.	10
4	11.	21	6.	45	3.	25
5	——		8.	2	3.	45
6	0. Matin.	10	9.	15	4.	9
7	1.	1	10.	21	4.	40
8	1.	53	11.	15	5.	21
9	2.	45	11.	58	6.	15
10	3.	36	——		7.	17
11	4.	25	0. Matin.	30	8.	25
12	5.	11	0.	54	9.	37
13	5.	55	1.	12	10.	47
14	6.	38	1.	28	11.	58
15	7.	20	1.	41	1. Soir.	10
16	8.	2	1.	55	2.	23
17	8.	46	2.	8	3.	40
18	9.	33	2.	23	5.	0
19	10.	25	2.	43	6.	25
20	11.	22	3.	10	7.	52
21	0. Soir.	23	3.	42	9.	12
22	1.	28	4.	33	10.	20
23	2.	33	5.	42	11.	11
24	3.	35	7.	3	11.	48
25	4.	32	8.	31	——	
26	5.	25	9.	57	0. Matin.	13
27	6.	14	11.	20	0.	33
28	7.	0	0. Soir.	41	0.	48
29	7.	46	1.	59	1.	2
30	8.	31	3	15	1.	16
31	9.	17	4.	32	1.	31

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	M.	H.	M	H.	M.
☿	**MERCURE.**					
1	4. Matin.	9	4. Soir.	55	10. Matin.	32
11	3.	58	5.	52	10.	53
21	3.	53	7.	10	11.	32
♀	**VÉNUS.**					
1	4. Matin.	46	9 Soir.	46	1 S.	14
11	4.	5	8	25	0.	15
21	3	27	7.	0	11. M.	13
♂	**MARS.**					
1	5. Soir.	24	4. Matin.	14	10. Soir.	47
11	4.	29	3	28	9.	57
21	3.	42	2.	41	9.	11
♃	**JUPITER.**					
1	10. Soir.	29	6. Matin.	38	2. Matin.	33
11	9.	45	5.	55	1.	49
21	9	1	5.	12	1	6
♄	**SATURNE.**					
1	11. Soir.	30	7. Matin.	39	3. Matin.	33
11	10.	49	6.	58	2.	52
21	10.	7	6.	17	2.	11
♅	**URANUS.**					
1	3. Matin.	12	2. Soir.	44	8. Matin.	56
11	2.	33	2.	7	8	19
21	1.	54	1.	29	7.	41

P. L. le 5, à 2 h. 22 m. du soir.
D. Q. le 13, à 4 h. 31 m. du soir.
N. L. le 21, à 0 h. 0 m. du mat.
P. Q. le 27, à 3 h. 27 m. du soir.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H.	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H.	M.
1	10. Soir.	5	5. Soir.	48	1. Matin.	48
2	10.	55	7.	3	2.	12
3	11.	46	8.	11	2.	40
4	———		9.	9	3.	19
5	0.	39	9.	53	4.	8
6	1. Matin.	30	10.	30	5.	8
7	2.	20	10.	57	6.	14
8	3.	7	11.	16	7.	24
9	3.	51	11.	33	8.	34
10	4.	34	11.	47	9.	44
11	5.	15	———		10.	54
12	5.	56	0. Matin.	0	0. Soir.	6
13	6.	38	0.	13	1.	18
14	7.	23	0.	27	2.	35
15	8.	11	0.	43	3.	56
16	9.	4	1.	5	5.	21
17	10.	3	1.	35	6.	46
18	11.	7	2.	18	8.	1
19	0. Soir.	13	3.	18	9.	0
20	1.	18	4.	35	9.	42
21	2.	20	6.	5	10.	14
22	3.	17	7.	35	10.	36
23	4.	9	9.	3	10.	53
24	4.	57	10.	26	11.	9
25	5.	43	11.	47	11.	23
26	6.	29	1. Soir.	5	11.	38
27	7.	15	2.	22	11.	55
28	8.	3	3.	38	———	
29	8.	52	4.	53	0. Mat.	16
30	9.	43	6.	2	0.	43

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M.
☿ MERCURE.						
1	4. Matin.	10	8. Soir.	47	0. Soir.	29
11	4.	51	9.	42	1.	17
21	5.	37	9.	54	1.	46
♀ VÉNUS.						
1	2. Matin.	51	5. Soir.	43	10. Matin.	16
11	2.	23	4.	58	9.	40
21	2.	0	4	34	9.	16
♂ MARS.						
1	2 Soir.	57	1. Matin.	56	8. Soir.	26
11	2.	27	1	16	7.	50
21	2.	1	0.	40	7.	19
♃ JUPITER.						
1	8. Soir.	11	4. Matin.	24	0. M.	16
11	7.	25	3.	40	11. S.	31
21	6.	40	2.	55	10.	47
♄ SATURNE.						
1	9. Soir.	21	5. Matin.	30	1. M.	24
11	8.	38	4.	48	0.	42
21	7.	56	4.	5	11. S.	59
♅ URANUS.						
1	1. Mta.	12	0. S.	47	6. Matin.	58
11	0.	32	0. Mat.	9	6.	19
21	11. S.	52	11.	30	5.	40

P. L. le 4, à 3 h. 59 m. du mat. | N. L. le 19, à 7 h. 32 m. du mat.
D Q. le 12, à 8 h. 16 m. du mat. | P. Q. le 25, à 10 h. 55 m. du soir.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H. M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H. M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H. M.
1	10. 34 Soir.	7. 3 Soir.	1. 19 Matin
2	11. 25	7. 53	2. 2
3	———	8. 31	2. 58
4	0. 15 Matin	9. 1	4. 3
5	1. 3	9. 23	5. 12
6	1. 49	9. 40	6. 22
7	2. 32	9. 53	7. 33
8	3. 13	10. 7	8. 43
9	3. 54	10. 29	9. 54
10	4. 36	10. 33	11. 5
11	5. 19	10. 49	0. 18 Soir.
12	6. 4	11. 7	1. 35
13	6. 53	11. 32	2. 55
14	7. 47	———	4. 18
15	8. 47	0. 6 Matin.	5. 37
16	9. 51	0. 56	6. 44
17	10. 57	2. 5	7. 35
18	0. 1 Soir.	3. 29	8. 13
19	1. 1	5. 1	8. 37
20	1. 56	6. 33	9. 56
21	2. 48	8. 2	9. 13
22	3. 37	9. 27	9. 29
23	4. 24	10. 48	9. 44
24	5. 11	0. 7 Soir.	10. 1
25	5. 59	1. 26	10. 20
26	6. 48	2. 42	10. 45
27	7. 39	3. 54	11. 18
28	8. 30	4. 58	11. 58
29	9. 21	5. 51	———
30	10. 12	6. 33	0. 51 Mat.
31	11. 1	7. 5	1. 53

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H. M	COUCHER des Planètes, tems moyen. H. M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H. M.
☿	MERCURE.		
1	6. 10 Matin.	9. 35 Soir.	1. 52 Soir.
11	6. 12	8. 54	1. 34
21	5. 32	7. 57	0. 45
♀	VÉNUS.		
1	1. 39 Matin.	4. 28 Soir.	9. 2 Matin.
11	1. 21	4. 27	8. 54
21	1. 10	4. 33	8. 51
♂	MARS.		
1	1. 40 Soir.	0. 5 M.	6. 50 Soir.
11	1. 23	11. 30 S.	6. 26
21	1. 10	10. 57	6. 3
♃	JUPITER.		
1	5. 55 Soir.	2. 12 Matin.	10. 3 Soir.
11	5. 11	1. 30	9. 19
21	4. 28	0. 48	8. 37
♄	SATURNE.		
1	7. 14 Soir.	3. 21 Matin.	11. 17 Soir.
11	6. 32	2. 39	10. 34
21	5. 49	1. 56	9. 52
♅	URANUS.		
1	11. 12 Soir.	10. 51 Matin.	5. 1 Matin.
11	10. 32	10. 12	4. 21
21	9. 53	9. 32	3. 41

P. L. le 3, à 6 h. 46 m. du soir. | N. L. le 18, à 2 h. 30 m. du soir.
D. Q. le 11, à 8 h. 48 m. du soir. | P. Q. le 25, à 8 h. 38 m. du mat.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H. M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H. M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H. M.
1	11. 47 (Soir.)	7. 28 (Soir.)	3. 2 (Matin.)
2	———	7. 47	4. 13
3	0. 31 (Matin.)	8. 3	5. 23
4	1. 13	8. 15	6. 33
5	1. 54	8. 57	7. 44
6	2. 35	8. 40	8. 54
7	3. 16	8. 56	10. 6
8	4. 0	9. 12	11. 20
9	4. 47	9. 34	0. 38 (Soir.)
10	5. 38	10. 3	1. 58
11	6. 34	10. 44	3. 15
12	7. 34	11. 42	4. 25
13	8. 37	———	5. 22
14	9. 40	0. 57 (Matin.)	6. 6
15	10. 42	2. 25	6. 37
16	11. 40	3. 57	6. 59
17	0. 34 (Soir.)	5. 28	7. 17
18	1. 25	6. 56	7. 34
19	2. 14	8. 21	7. 48
20	3. 3	9. 44	8. 5
21	3. 52	11. 55	8. 23
22	4. 42	0. 24	8. 46
23	5. 33	1. 40 (Soir.)	9. 15
24	6. 25	2. 48	9. 55
25	7. 17	3. 47	10. 46
26	8. 8	4. 34	11. 45
27	8. 57	5. 9	———
28	9. 44	5. 35	0. 52 (Matin.)
29	10. 29	5. 55	2. 2
30	11. 11	6. 11	3. 13
31	11. 53	6. 25	4. 23

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H. M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H. M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H. M.
☿	**MERCURE.**		
1	4. 9 (Matin.)	6. 53 (Soir.)	11. 32 (Matin.)
11	3. 15	6. 28	10. 52
21	3. 20	6. 34	10. 57
♀	**VÉNUS.**		
1	1. 2 (Matin.)	4. 44 (Soir.)	8. 53 (Matin.)
11	1. 2	4. 53	8. 57
21	1. 10	4. 58	9. 4
♂	**MARS.**		
1	1. 0 (Soir.)	10. 26 (Soir.)	5. 41 (Soir.)
11	0. 51	9. 57	5. 24
21	0. 47	9. 31	5. 9
♃	**JUPITER.**		
1	3. 44 (Soir.)	0. 2 (M.)	7. 52 (Soir.)
11	3. 5	11. 22 (S.)	7. 13
21	2. 27	10. 43	6. 34
♄	**SATURNE.**		
1	5. 3 (Soir.)	1. 10 (Mat.)	9. 6 (Soir.)
11	4. 22	0. 29	8. 25
21	3. 42	11. 49 (S.)	7. 44
♅	**URANUS.**		
1	9. 10 (Soir.)	8. 47 (Matin.)	2. 57 (Matin.)
11	8. 30	8. 6	2. 16
21	7. 50	7. 25	1. 36

P. L. le 2, à 10 h. 19 m. du mat. | **N. L. le 16, à 9 h. 51 m. du soir.**
D. Q. le 10, à 6 h. 36 m. du mat. | **P. Q. le 23, à 9 h. 28 m. du soir.**

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen
	H. M.	H. M.	H. M.
1	———	6. Soir. 37	5. Matin. 34
2	0. Matin. 34	6. 50	6. 44
3	1. 16	7. 3	7. 53
4	1. 59	7. 18	9. 9
5	2. 44	7. 37	10. 24
6	3. 33	8. 3	11. 42
7	4. 27	8. 40	1. Soir. 1
8	5. 25	9. 32	2. 13
9	6. 25	10. 40	3. 14
10	7. 27	———	4. 0
11	8. 27	0. Matin. 1	4. 34
12	9. 24	1. 28	5. 0
13	10. 19	2. 57	5. 21
14	11. 11	4. 24	5. 38
15	0. Soir. 1	5. 50	5. 53
16	0. 50	7. 15	6. 9
17	1. 40	8. 39	6. 27
18	2. 31	10. 1	6. 49
19	3. 23	11. 20	7. 17
20	4. 16	0. Soir. 33	7. 53
21	5. 9	1. 37	8. 38
22	6. 1	2. 28	9. 35
23	6. 51	3. 6	10. 40
24	7. 39	3. 36	11. 48
25	8. 24	3. 58	———
26	9. 8	4. 16	0. Matin. 59
27	9. 50	4. 31	2. 9
28	10. 31	4. 45	3. 20
29	11. 13	4. 58	4. 30
30	11. 56	5. 12	5. 43

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.
☿	MERCURE.		
1	4. Matin. 25	6. Soir. 42	11. M. 33
11	5. 37	6. 35	0. S. 5
21	6. 38	6. 20	0. 29
♀	VÉNUS.		
1	1. Matin. 25	5. Soir. 1	9. Matin. 12
11	1. 44	4. 57	9. 21
21	2. 9	4. 49	9. 29
♂	MARS.		
1	0. Soir. 42	9. Soir. 5	4. Soir. 53
11	0. 40	8. 44	4. 40
21	0. 31	8. 25	4. 30
♃	JUPITER.		
1	1. Soir. 47	10. Soir. 2	5. Soir. 54
11	1. 13	9. 25	5. 18
21	0. 40	8. 50	4. 44
♄	SATURNE.		
1	3. Soir. 0	11. Soir. 4	7. Soir. 1
11	2. 20	10. 25	6. 22
21	1. 43	9. 47	5. 44
♅	URANUS.		
1	7. Soir. 5	6. Matin. 39	0. M. 51
11	6. 25	5. 57	0. 10
21	5. 45	5. 15	11. S. 28

P. L. le 1, à 1 h. 51 m. du mat.
D. Q. le 8, à 2 h. 30 m. du soir.
N. L. le 15, à 6 h. 19 m. du mat.
P. Q. le 22, à 1 h. 49 m. du soir.
P. L. le 30, à 4 h. 36 m. du soir.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H. M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H. M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H. M.
1	———	5. 27 Soir.	6. 56 Matin.
2	0. 42 Matin.	5 46	8. 13
3	1. 31	6. 10	9. 32
4	2. 24	6. 43	10. 51
5	3. 20	7. 30	0. 5 Soir.
6	4. 20	8. 30	1. 9
7	5. 20	9. 45	1. 58
8	6. 19	11. 8	2. 34
9	7. 16	———	3. 2
10	8. 10	0. 34 Matin.	3. 23
11	9. 1	2. 0	3. 41
12	9. 50	3. 24	3. 58
13	10. 39	4. 47	4. 14
14	11. 29	6. 10	4. 31
15	0. 19 Soir.	7. 33	4. 51
16	1. 11	8. 55	5. 17
17	2. 4	10. 12	5. 50
18	2. 58	11. 21	6. 31
19	3. 51	0. 19 Soir.	7. 24
20	4. 43	1. 2	8. 26
21	5. 32	1. 35	9. 34
22	6. 19	2. 1	10. 43
23	7. 3	2. 20	11. 53
24	7. 45	2. 36	———
25	8. 26	2. 50	1. 3 Matin.
26	9. 8	3. 4	2. 14
27	9. 51	3. 18	3. 25
28	10. 36	3. 33	4 38
29	11. 24	3. 50	5. 54
30	———	4. 13	7. 13
31	0. 16 M.	4. 44	8. 34

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H. M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H. M.	Passage des Planètes au Méridien tem m. H. M.
☿	**MERCURE.**		
1	7. 33 Matin.	6. 2 Soir.	0. 47 Soir.
11	8. 21	5. 44	1. 2
21	9. 0	5. 28	1. 14
♀	**VÉNUS.**		
1	2. 35 Matin.	4. 37 Soir.	9. 36 Matin.
11	3. 2	4. 22	9. 42
21	3. 31	4 6	9. 48
♂	**MARS.**		
1	0. 32 Soir.	8. 10 Soir.	4. 21 Soir.
11	0. 28	7. 58	4. 13
21	0. 21	7. 51	4. 5
♃	**JUPITER.**		
1	0. 7 S.	8. 15 Soir.	4. 11 Soir.
11	11. 36 Mat.	7. 41	3. 38
21	11. 6	7. 8	3. 6
♄	**SATURNE.**		
1	1. 5 S.	9 8 Soir.	5. 6 Soir.
11	0. 29	8. 30	4. 29
21	11. 52 M.	7. 53	3. 53
♅	**URANUS.**		
1	5. 5 Soir.	4. 35 Matin.	10. 48 Soir.
11	4. 25	3. 53	10. 8
21	3. 45	3. 12	9. 27

D. Q. le 7, à 9 h. 29 m. du soir.
N. L. le 14. à 4 h. 43 m. du soir.
P. Q. le 22, à 9 h. 19 m. du mat.
P. L. le 30, à 6 h. 15 m. du mat.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m. H.	M.	LEVER de la Lune, tems moyen. H.	M.	COUCH. de la Lune, tems moyen. H.	M.
1	1. Matin.	13	5. Soir.	26	9. Matin.	52
2	2.	13	6.	24	11.	1
3	3.	14	7.	35	11.	56
4	4.	14	8.	56	0. Soir.	35
5	5.	12	10.	22	1.	6
6	6.	6	11.	46	1.	28
7	6.	57	———		1.	47
8	7.	45	1. Matin.	9	2.	4
9	8.	33	2.	30	2.	20
10	9.	21	3.	50	2.	36
11	10.	9	5.	10	2.	54
12	11.	0	6.	31	3.	18
13	11.	53	7.	50	3.	46
14	0. Soir.	46	9.	3	4.	24
15	1.	40	10.	5	5.	13
16	2.	33	10.	55	6.	12
17	3.	24	11.	33	7.	19
18	4.	11	0. Soir.	1	8.	27
19	4.	56	0.	22	9.	37
20	5.	59	0.	40	10.	47
21	6.	21	0.	55	11.	56
22	7.	2	1.	9	———	
23	7.	43	1.	22	1. Matin.	6
24	8.	27	1.	37	2.	17
25	9.	13	1.	53	3.	31
26	10.	3	2.	14	4.	47
27	10.	59	2.	41	6.	8
28	11.	59	3.	19	7.	30
29	———		4.	11	8.	44
30	1. M.	2	5.	20	9.	47

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen. H.	M.	COUCHER des Planètes, tems moyen. H.	M.	Passage des Planètes au Méridien tem. m. H.	M.
☿	MERCURE.					
1	9. Matin.	14	5. Soir.	10	1. S.	12
11	8.	20	4.	39	0.	29
21	6	22	3.	48	11. M.	5
♀	VÉNUS.					
1	4. Matin.	2	3. Soir.	47	9. Matin.	55
11	4.	32	3.	30	10.	1
21	5.	3	3.	15	10.	8
♂	MARS.					
1	0. S.	10	7. Soir.	45	3. Soir.	58
11	11. M.	58	7.	44	3.	51
21	11. Mat.	44	7.	45	3.	44
♃	JUPITER.					
1	10. Matin.	32	6. Soir.	29	2. Soir.	32
11	10.	2	6.	1	2.	1
21	9.	33	5.	30	1.	31
♄	SATURNE.					
1	11. Matin.	13	7. Soir.	15	3. Soir.	13
11	10.	39	6.	39	2.	37
21	10.	5	6.	4	2.	2
♅	URANUS.					
1	3. Soir.	1	2. Matin.	28	8. Soir.	43
11	2.	21	1.	47	8	2
21	1.	42	1.	7	7.	23

D. Q. le 6, à 4 h. 31 m. du mat. | P. Q. le 21, à 6 h. 28 m. du mat.
N. L. le 13, à 5 h. 36 m. du mat. | P. L. le 28, à 6 h. 55 m. du soir.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Mérid. tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.	
	H.	*M.*	*H.*	*M.*	*H.*	*M.*
1	2. Matin.	4	6. Soir.	41	10. Matin.	33
2	3.	4	8.	8	11.	7
3	4.	1	9.	34	11.	33
4	4.	54	10.	58	11.	53
5	5.	43	——		0. Soir.	10
6	6.	31	0. Matin.	19	0.	25
7	7.	18	1.	39	0.	42
8	8.	5	2.	57	0.	59
9	8.	54	4.	16	0.	20
10	9.	45	5.	34	1.	47
11	10.	38	6.	48	2.	21
12	11.	31	7.	54	3.	5
13	0. Soir.	24	8.	48	4.	0
14	1.	16	9.	30	5.	5
15	2.	5	10.	2	6.	14
16	2.	51	10.	26	7.	23
17	3.	34	10.	44	8.	33
18	4.	16	11.	1	9.	41
19	4.	56	11.	14	10.	50
20	5.	36	11.	27	11.	58
21	6.	18	11.	40	——	
22	7.	2	11.	56	1. Matin.	10
23	7.	49	0. Soir.	14	2.	23
24	8.	41	0.	36	3.	40
25	9.	38	1.	8	5.	0
26	10.	39	1.	54	6.	19
27	11.	44	2.	55	7.	28
28	——		4.	12	8.	24
29	0. Matin.	48	5.	40	9.	4
30	1.	48	7.	11	9.	34
31	2.	45	8.	39	9.	57

Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H.	*M.*	*H.*	*M.*	*H.*	*M.*
☿	**MERCURE.**					
1	5. Matin.	41	3. Soir.	16	10. Matin.	28
11	6.	7	3.	0	10.	34
21	6.	49	2.	56	10.	54
♀	**VÉNUS.**					
1	5. Matin.	33	3. Soir.	3	10. Matin.	17
11	6.	4	2.	54	10.	29
21	6.	33	2.	51	10.	41
♂	**MARS.**					
1	11. Matin.	26	7. Soir	59	3. Soir.	37
11	11.	6	7.	54	3.	30
21	10.	44	8.	0	3.	21
♃	**JUPITER.**					
1	9. Matin.	3	5 Soir.	0	1. Soir.	1
11	8.	35	4.	30	0.	32
21	8.	6	4.	0	0.	2
♄	**SATURNE.**					
1	9. Matin.	27	5. Soir.	30	1. Soir.	28
11	8.	52	4.	56	0.	54
21	8.	17	4.	21	0.	19
♅	**URANUS.**					
1	1 Soir.	3	0. M.	26	6 Soir.	43
11	0.	23	11. S.	47	6	4
21	11. M.	43	11	8	5.	25

D. Q. le 5, à 0 h. 33 m. du soir. | P. Q. le 21, à 3 h. 6 m. du mat.
N. L. le 12, à 9 h. 52 m. du soir. | P. L. le 28, à 6 h. 52 m. du mat.

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les priviléges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

NOUVELLE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

ARRÊTÉS ROYAUX

RELATIFS A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres,* établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les con-

MM. Van Wyn, ancien membre.
Van Swinden, » »
Te Water, » »
Raepsaet, conseiller d'état extraordinaire, à Audenaerde.
Wyttenbach, professeur à Leyden.
Baron De Villenfagne, à Liége.
Lambrechtsen, à Middelbourg.
Van Hulthem, greffier de la 2e chambre des états-généraux à Bruxelles.
Brugmans, professeur à Leyden.
Sentelet, » à Bruxelles.
M. Tydeman, » à Leyden.
De Bast, chanoine à Gand.
Van Marum, à Harlem.
Isfridus Thys, curé à Wyneghem, près d'Anvers.
Van Lennep, professeur à Amsterdam.
Cornelissen, à Gand.
Vrolik, professeur à Amsterdam.
Minkelers, professeur à Maestricht.
Van Heusde, professeur à Utrecht.
Dewez, à Bruxelles.
Kemper, professeur à Leyden.
Van Mons, à Bruxelles.
Kesteloot, méd. doct.
Wauters, méd. doct. à Gand.
Baron De Geer, à La Haye.
Ernst, curé à Afden, près de Rolduc.
Thiry, professeur à Bruxelles.
D'Omalius, à Namur.
Harbaur, méd. doct. à Bruxelles.

Art. 7. Les anciens membres qui jouissaient de pensions, en obtiendront de nouveau la jouissance, à dater d'aujourd'hui; à cette fin ils s'adresseront à notre commissaire-général de l'instruction des arts et des sciences.

Art. 8. Nous autorisons notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, à payer à l'académie la somme de 4000 florins mentionnée art. 6, à compter du 1er novembre de l'année courante; cette somme sera affectée sur le vingt et unième article du chapitre IX du budget de l'année 1816, et sera portée de même que les frais des médailles dont il est fait mention à l'art. 5, au budget annuel du département de l'instruction, des arts et des sciences.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) A. R. FALCK.

Le 3 juillet 1816.

toutes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

Art. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

Art. 7. L'académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

Art. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

Art. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le demander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants;* mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Moléon,* français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie. (Voy. le règlem. intér. de l'académie.)

ART. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée, seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées, adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie, qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

ART. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens, chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections, et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances, sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

ART. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées, seront laissés par eux en mains du secrétaire, et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

ART. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment, l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée, et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

ART. 19. L'académie examinera, lorsque le Gouvernement

tiendra particulièrement la main à ce que dans les assemblées tout se passe avec ordre et décence, et rendra compte au commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'académie, de ses progrès, de ses besoins, en l'informant au surplus, nommément, de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

Art. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présents. Il présidera aux assemblées de l'académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

Art. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présents, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

Art. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission; il tiendra registre des délibérations; signera les résolutions, délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'académie; recevra les mémoires et lettres adressés à elle, et y fera les réponses; et lorsque, par maladie ou autre empêchement légitime, il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre, avec l'agrément du président, tel autre membre de l'académie qu'il jugera à propos, pour tenir en sa place le registre.

Art. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année; au surplus, le président fera aussi, tous les ans, le récolement des pièces qui seront annotées dans cet inven-

ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai, à l'examen et aux observations de tous les membres, afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause, à la pluralité des voix de tous les académiciens présents ; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire, qui, au jugement de la compagnie, aura mérité cette distinction, et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée, le prix pourra être remis à une autre année.

Art. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement, son objet, après mûre délibération de l'assemblée, sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général, qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État,

(*Signé*) A. R. Falck.

Art. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an, aux séances générales des mois de mai et de décembre.

Art. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1° L'élection a lieu à la majorité absolue ; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procèdera à un scrutin de ballottage ;

2° La liste de présentation doit être double ;

3° On peut nommer en dehors des listes de présentation ;

4° Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

Art. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

Art. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative ; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

Art. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Des publications.

Art. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

1° Mémoires des membres et des correspondants;

2° Mémoires couronnés;

3° Bulletins des séances;

4° Annuaire de l'académie.

Art. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année, et il en sera de même des mémoires, qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

Art. 18. Chaque mémoire, dans les deux premiers recueils, aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants, dans le premier recueil, seront imprimés à la suite de ceux des membres.

Art. 19. Quand des mémoires, composés par les membres, seront lus à l'académie, il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

Art. 20. Quand des mémoires, composés par des correspondants ou des savants étrangers, seront lus à l'académie, on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un

pièces dont la compositiou ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au delà du terme fixé.

Art. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

Art. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les publications de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition)			. . . . fr.	6 00
Titre in-8°.	»		. . . .	3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.				
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent			. .	3 00
»	»	in-8°	. . . .	1 50
»	imprimée,	in-4°	. . . .	5 00
»	»	in-8°	. . . .	3 00
Brochure in-4°, avec planches,			moins de 5 feuilles, le cent.	4 00
»	»	»	plus de 5 feuilles . . .	5 00
»	in-8°,	»	moins de 5 feuilles . . .	1 50
»	»	»	plus de 5 feuilles . . .	4 00

ment accès à ce dépôt, pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront, sans pouvoir les déplacer;

Que, du reste, les membres de l'académie conserveront, comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

Art. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

Art. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie, composée de cinq membres.

Art. 35. La commission des finances, après avoir arrêté les comptes du trésorier, fait connaître à l'académie, dans la séance suivante, l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

Art. 36. La commission des finances est, en outre, chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

Art. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

Art. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours, sont de la valeur de 600 francs.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES RECUEILS DE MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES.

ANCIENNE ACADÉMIE.

1° *Mémoires des membres.*

TOME PREMIER.

Discours préliminaire sur l'état des lettres dans les Pays-Bas et sur la fondation de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, pag. I.

Lettres-patentes d'érection de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles (voyez plus haut, pag. 38).

Règlement de l'académie (voyez l'*Ann.* de 1835, pag. XXI).

Extrait d'une lettre de son altesse le ministre plénipotentiaire à M. le chancelier de Brabant, relativement à des modifications faites au règlement (voyez l'*Ann* de 1835, pag. XXXIV).

Lettre du même à MM. de l'académie impériale et royale, concernant la nomination du président et du secrétaire perpétuel, pag. XXXVII.

Médailles et grand sceau de l'académie, pag. XXXVIII.

Noms des académiciens, pag. XXXIX.

TOME SECOND.

TOME TROISIÈME.

Recherches entreprises pour découvrir la théorie du langage, par M. le comte De Fraula, pag. 273.

Table analogique du nom des demeures, table A, pag. 286.

Table analogique du nom des demeures, table B, pag. 333.

Réflexions sommaires sur le plan à former pour une histoire générale des Pays-Bas autrichiens, par M. le marquis Du Chasteler, pag. 343.

Mémoire historique et physique sur l'orichalque des anciens, précédé de quelques observations sur le lapis Ærosus de Pline, par M. De Launay, pag. 355.

Mémoire dans lequel on examine l'opinion de plusieurs auteurs anciens et modernes qui soutiennent que les mers Noire, Caspienne, Baltique et Blanche, ont anciennement communiqué ensemble, par M. l'abbé Mann, pag. 387.

Résultats des observations météorologiques, faites en 1778 à Franeker en Frise, par M. Van Swinden, pag. 401.

Moyen de mesurer le degré de vitesse du dégel, par M. le comte De Fraula, pag. 501.

Extraits des observations météorologiques, faites à Bruxelles en 1777, 1778 et 1779, l'un par M. le bon De Poederlé fils, l'autre par M. Du Rondeau, pag 508.

TOME QUATRIÈME.

Journal des séances, pag. 1.

Mémoire sur les co-développées des courbes, avec quelques réflexions sur la méthode ordinaire d'élimination, par M. le chevalier De Nieuport, pag. 3.

Mémoire sur la propriété prétendue des voûtes en chaînettes, où l'on démontre, contre l'opinion assez généralement reçue, que cette courbe n'est pas celle qui convient à l'intrados d'une voûte uniformément épaisse, pour que

Observations bibliographiques et historiques sur la notice des Gaules, tirée d'un manuscrit de l'abbaye de St-Bertin, par Dom Anselme Berthod ; rédigées et mises en ordre, après sa mort, par M. l'abbé Ghesquière, pag. 48.

Mémoire sur la décsse Nehallennia ; par M. le marquis Du Chasteler, avec une planche gravée, pag. 70.

De inventis quæ Belgicæ incolis debentur ; auctore D'Heylen, pag. 74.

Mémoire pour servir à l'histoire de Herman de Saxe, premier époux de Richilde, comtesse de Hainaut ; par M. De Hesdin, pag. 123.

Recherches sur les monnaies frappées dans les provinces des Pays-Bas, au nom et aux armes des ducs de la maison de Bourgogne ; par M. Gérard, pag. 161.

Description d'un enterrement fait à Tournay en 1391, avec une notice du MSS. dont cette description a été tirée, par le même, pag. 179.

Notice de manuscrits relatifs à l'histoire belgique.

Description de quelques manuscrits de la bibliothéque impériale à Vienne, qui sont relatifs aux Pays-Bas ; par M. le marquis Du Chasteler, pag. 191.

Notice de MSS. et autres monuments relatifs à l'histoire belgique, extrait par M. Gérard, du voyage littéraire de Dom Berthod et d'autres pièces, pag. 227.

Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire belgique et qui se trouvent dans la bibliothéque publique de Berne ; faite en juin 1779, par M. l'abbé Lambinet, avec le secours du bibliothécaire M. Wilhelmi, et lue à l'académie de Bruxelles, le 12 octobre 1780, pag. 252.

1771 Mémoire sur la même question (en français); par M. Du Rondeau, médecin, 18 pages.

1771 Antwoord op de vraege : Welk is de beste ende onkostbaerste maniere van vlasse-gaeren en de andere *vegitabile* stoffen swert te verwen, soo dat de verw de stoffe doordringt, ende dat sy resisteert aen den sleet, sonder nogtans grootelykx de qualityt te verminderen, gelyk dit seer wel op de *animale* stoffen geschiet? door d'heer Joannes Baptista De Beunie, 30 pages.

1773 Mémoire sur la question : Quel était l'habillement, le langage, l'état de l'agriculture, du commerce, des lettres et des arts chez les peuples de la Belgique avant le VIIe siècle? par M. Du Rondeau, médecin de la cour de S. A. R. le duc Charles de Lorraine, etc., 189 pages.

1773 Mémoire sur la même question (en latin); par M. Donatien Du Jardin, prêtre, 58 pages.

1773 Theodorici Petri Caels, medicinæ licentiati, de Belgii plantis qualitate quadam hominibus cœterisve animalibus nociva seu venenata præditis, symptomatibus ab earum usu productis, nec non antidotis adhibendis dissertatio, 66 pages.

1774 Mémoire (en flamand) sur la question : La pratique des enclos, adoptée en Angleterre, est-elle avantageuse aux défrichements? quel est en général le moyen le plus prompt et le plus efficace de fertiliser les terres nouvellement défrichées? par M. Fr. De Coster, 77 pages.

1774 Mémoire (en français) sur la même question; par Dom Robert Hinckmann, religieux de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, 84 pages.

manufactures et du commerce des Pays-Bas, pendant le XIII[e] et XIV[e] siècles, par M. W. F. VERHOEVEN, négociant, etc., 181 pages.

Analyse en français du même mémoire, 20 pages.

1777 Réponse à la question : L'emploi des bœufs dans nos provinces, tant pour l'agriculture que pour le transport des marchandises sur les canaux, etc., ne serait-il pas préférable, tout considéré, à celui des chevaux dont on se sert généralement? par le révérend père NORTON, professeur en théologie, recteur du collége des dominicains anglais, à Louvain, 32 pages.

1777 Mémoire sur les meilleurs moyens de cultiver et de perfectionner les terres trop humides, marécageuses et souvent inondées, qui se trouvent en différentes parties de nos provinces, et particulièrement en Flandre; par M. FOULLÉ, 32 pages.

1777 Mémoire (en flamand) sur le même sujet; par le révérend père NORTON, 24 pages.

1777 Extrait d'un mémoire anonyme sur le même sujet, 75 pages.

1778 Mémoire sur la question relative aux principales expéditions ou émigrations des Belges dans les pays lointains; par M. le marquis DU CHASTELER, 101 pages.

1778 Mémoire sur la même question; par M. l'abbé DE MERSSEMAN, 24 pages.

1778 Mémoire (en flamand) sur la même question; par M. VERHOEVEN, 363 pages (1).

1778 Mémoire sur la même question; par M. MÉAN, conseiller-maître de la chambre des comptes, 68 pages.

(1) Ce mémoire a été publié par l'auteur.

1782 Prys verhandeling over de ontaarding der aardappelen, door VAN BAVEGEM; Dordrecht, 1782, in-8°, 92 pages.

1782 Epitome dissertationis coronatæ, édition de Burtin; A. WAUTERS; Gandavi, 1785, in-8°, 51 pages.

1782 Mémoire sur la question: Depuis quand le droit romain est-il connu dans les provinces des Pays-Bas autrichiens et depuis quand y a-t-il force de loi? par M. F. R. DE BERG.

1782 Sur la même question: mémoire en latin; par M. A. HEYLEN.

1782 Sur la même question: mémoire en latin, par M. M. HETTEMA.

1782 Sur la même question: mémoire en français; par M. D'OCTREPONT.

1782 Sur la même question: mémoire en flamand, par M. W. J. VERHOEVEN.

1783 Mémoire sur les végétaux; par VAN DEN SANDE, in-8°, 46 pages.

1783 Sur la question: Vers quel temps les ecclésiastiques commencèrent-ils à faire partie des états de Brabant? Quels furent ces ecclésiastiques et quelles ont été les causes de leur admission? mémoire en latin; par M. A. HEYLEN.

1783 Sur le même sujet: mémoire en français, par M. ERNST.

1783 Sur le même sujet: mémoire en français, par J. B. ENGELS.

1783 Mémoire sur la question: Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourrait substituer dans les Pays-Bas aux végétaux exotiques relativement aux différents usages de la vie? en français, par M. F. X. BURTIN.

1783 Quo jure Hermannus, maritus comitissæ Richildis,

pibus esse ætatis demonstrat, Ernst, trajectis ad mosam, 1788, in-8o, 52 pages.

1792 Traité ou description abrégée et méthodique des minéraux, pour faire suite aux mémoires de l'académie; par le prince D. De Galitzin.

1795 Mémoire sur les différends entre Jean et Bauduin d'Avesne; par Amand; Maestricht, 1794, in-8o, 50 pages.

1821 Mémoire sur cette question : A quel titre Baudouin, surnommé Bras-de-fer, premier comte de Flandre, a-t-il gouverné cette province? Est-ce comme comte héréditaire, ou comme usurpateur? Par le même, pag. 279.

1822 Recherches sur la découverte des charbons de terre dans la ci-devant principauté de Liége; vers quel temps et par qui elle fut faite; par le baron VILLENFAGNE D'INGIHOUL, pag 289.

1822 Extraits des observations météorologiques faites à Bruxelles; par KICKX, pag. 298.

1822 Relation d'un voyage fait à la grotte de Han, au mois d'août 1822; par KICKX et QUETELET, pag. 315.

TOME III.

1823 Recherches sur la résolution des équations numériques; par DANDELIN, 71 pages.

1824. Mémoire sur l'hyperboloïde de révolution, et sur les hexagones de Pascal et de Brianchon; par le même 14 pages.

1823 Physique mathématique. Mémoire sur une nouvelle manière de considérer les caustiques, produites soit par réflexion soit par réfraction; par A. QUETELET, pag. 87.

1824 Mémoire sur une question relative au calcul des probabilités; par le commandeur DE NIEUPORT, pag. 141.

Note additionnelle; par DANDELIN, pag. 153.

— Mémoires sur quelques constructions graphiques des orbites planétaires, par QUETELET, pag. 161.

— Mémoire sur le principe des vitesses virtuelles; par PAGANI, pag. 179.

1829 Recherches sur les lignes et les surfaces du second degré ; par CHASLES.

1828 Recherches statistiques sur le royaume des Pays-Bas ; par A. QUETELET.

— Mémoire sur le séjour que Louis, dauphin de Viennois, depuis roi sous le nom de Louis XI, fit aux Pays-Bas, de l'an 1456 à 1461 ; par le baron DE REIFFENBERG.

— Mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain ; par le même.

— Notice sur Olivier le Diable ou le Dain, barbier de Louis XI ; par le même.

— Note sur un exemplaire des lettres d'indulgence du pape Nicolas V, *pro regno Cypri ;* par le même.

1829 Mémoire sur le droit public du Brabant au moyen âge ; par DEWEZ.

— Mémoire sur le droit public du pays de Liége au moyen âge, et sur l'existence de ce droit dans les temps postérieurs ; par le même.

— Extraits des observations météorologiques faites à Bruxelles, depuis le 1er janvier 1827 jusqu'au 31 décembre 1828, par KICKX.

1829 Recherches sur les lignes et les surfaces du 2e degré ; par CHASLES.

TOME VI.

Journal des séances.

1829 Recherches sur l'intensité magnétique de différents lieux de l'Allemagne et des Pays-Bas, par A. QUETELET.

1830 Observations sur la division des terrains ; par D'OMALIUS D'HALLOY.

1831 Second mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain; par le baron DE REIFFENBERG.
— Troisième id. id. id.
— Quatrième id. id. id.
1833 De la peinture sur verre aux Pays-Bas; par le même.
— Essai sur la statistique ancienne de la Belgique jusque vers le XVII[e] siècle; par le même.
— Rech. sur la croissance de l'homme; par A. QUETELET.
— Recherches sur le penchant au crime, aux différents âges; par le même.
— Recherches sur le poids de l'homme aux différents âges; par le même.
— Recherches sur la structure comparée et le développement des animaux et des végétaux; par B. C. DUMORTIER.
1832 Mémoire sur la théorie des projections algébriques et sur son application au mouvement de rotation d'un corps solide; par PAGANI.

TOME VIII.

Bulletins des séances.
1833 Mémoire sur le rapport et la conformité de plusieurs points des anciennes coutumes et chartes du pays et comté de Hainaut avec l'ancien droit romain antérieur à Justinien et au code Théodosien; par RAOUX.
1832 Particularités inédites sur Charles-Quint et sa cour, avec un appendice sur l'ordre de S[t]-Hubert, recueillies par le baron DE REIFFENBERG.
— Supplément à *l'Art de vérifier les dates* et aux divers recueils diplomatiques, ou mémoire sur quelques anciens fiefs; par le même.

TOME X (1).

1834 Mémoire sur l'équilibre d'un corps solide suspendu à un cordon flexible ; par M. PAGANI.

1836 Sur la latitude de l'observatoire de Bruxelles ; par A. QUETELET.

1837 Mémoire sur les variations des températures de la terre ; par le même.

— Résumé des observations météorologiques faites en 1835 et 1836, à l'observatoire de Bruxelles, par le même.

— Mémoire sur la météorologie ; par J. G. CRAHAY.

1835 Mémoire sur les instants du *maximum* et du *minimum* de hauteur diurne du baromètre, aux diverses saisons pendant le jour ; par le même.

— Réflexions sur la théorie électro-chimique de l'affinité et la composition moléculaire des corps ; par MARTENS.

1836 Mémoire sur les composés décolorants du chlore ; par le même.

— Monographie des Braconides de Belgique ; par C. WESMAEL.

1835 Mémoire sur un poisson nouveau, trouvé dans le canal de Messine en janvier 1833 ; par F. CANTRAINE.

1835 Mémoire sur les évolutions de l'embryon dans les Mollusques gastéropodes ; par B. C. DUMORTIER.

1831 Notice historique sur la ville et le port d'Ostende, par BELPAIRE.

(1) A partir du tome X, le format a été agrandi, et les *Bulletins* n'ont plus été insérés dans le recueil des mémoires.

1838 Mémoire sur la théorie chimique de la respiration et de la chaleur animale, par le même.

— Monographie des Braconides de Belgique, par C. WESMAEL.

1835 Mémoire sur le Seranno Tinca, par F. CANTRAINE.

1835 Recherches physiologiques sur les hydrophytes de la Belgique, 1er mémoire (Aphanizomène); par CH. MORREN.

1837 Recherches sur le mouvement et l'anatomie du *Stylidium graminifolium*; par le même.

1838 Note additionnelle sur la classification des connaissances humaines; par J. J. D'OMALIUS D'HALLOY.

— Résumé des observations météorologiques faites, en 1837, à l'observatoire de Bruxelles et communiquées par A. QUETELET, suivi des observations météorologiques faites à Louvain; par CRAHAY.

1837 Dissertation juridico-historique; par RAOUX.

1838 Examen de la question si, dans le moyen âge, le comté de Hainaut était tenu en fief relevant d'un suzerain et sujet à hommage, ou si c'était un alleu affranchi de tout hommage; par le même.

1837 Nouvel examen de quelques questions de géographie ancienne de la Belgique; par ROULEZ.

1838 De quelques anciennes prétentions à la succession du duché de Brabant; par le baron DE REIFFENBERG.

1837 Anatomie du *Pneumodermon violaceum*, d'Orb.; par P. J. VANBENEDEN.

1838 Mémoire sur l'Organaute; par le même.

1838 Mémoire sur le *Limneus glutinosus*; par le même.

1837 Description des coquilles fossiles de l'argile de Basele, Boom, Schelle, etc., par L. DE KONINCK.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BOURGOGNE, RELATIFS AUX PAYS-BAS, POUR FAIRE SUITE AUX MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE; *par le baron* DE REIFFENBERG (1).

(1) Depuis l'établissement de la commission d'histoire, l'académie n'a pas cru devoir donner suite à ce recueil.

unir solidement l'une à l'autre et dont on connait également la tenacité spécifique. Si l'on vient à adapter à un point de cette plaque, un bras qui agisse dans le plan même de la surface, on demande de quelle résistance cette plaque sera capable, contre une force appliquée à ce bras comme levier, en considérant le matériel, tant de la plaque que du bras et de la surface dans toute l'abstraction mathématique, c'est-à-dire comme parfaitement rigide ou non élastique, et comme infrangible ou ne pouvant se rompre? par VÈNE, officier du génie en France.

1820 Sur la question : Un corps étant suspendu à l'extrémité d'une corde dont l'autre extrémité est attachée à un point fixe, si on lui fait décrire un arc de cercle quelconque autour de l'extrémité fixe, et qu'on lui imprime en outre un mouvement de projection, on demande la nature de la courbe à double courbure que décrira ce corps, dans l'hypothèse de la résistance de l'air en raison du carré de la vitesse, par J. PIRARD, ingénieur du Waterstaat, à Namur.

TOME III.

1821 De Justi Lipsii vita et scriptis commentarius, auctore Frid. barone ab REIFFENBERG.

— Sur la question : Décrire la constitution géologique de la province de Hainaut; les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité; par DRAPIEZ.

1824 Analyse des lignes spiriques, par PAGANI.

1825 Sur la question : Quels sont les changements que peut occasionner le déboisement de forêts considérables sur les contrées et communes adjacentes, relativement à la température et à la salubrité de l'air, à la direction et à la violence des vents dominants, à l'abondance et à la localité des pluies d'où dérivent les sources et les eaux courantes, et en général à tout ce qui constitue son état physique actuel ? par A. MOREAU de JONNÈS.

1825 Sur la même question ; par BOSSON.

— Sur la question : décrire la constitution géologique de la province de Namur ; par CAUCHY.

1825 Sur la question : analyser le mouvement d'un fil flexible ; par PAGANI.

TOME VI.

1826 Sur les changements que la côte d'Anvers à Boulogne a subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours; par BELPAIRE, ancien élève de l'École polytechnique.

1827 Sur la question : En quel temps les corporations connues sous le nom de métiers (neeringen en ambachten), se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas ?

Quels étaient les droits, priviléges et attributions de ces corporations ?

Et par quels moyens parvenait-on à y être reçu et à en devenir membre effectif ? par PYCKE.

— Sur la question : Donner un précis historique de l'administration générale des Pays-Bas Autrichiens,

TOME IX.

1830 1re *partie.* — Essai sur la constitution géognostique de la province de Liége, en réponse à cette question : Faire la description géologique de la province de Liége ; indiquer les espèces minérales et les fossiles accidentels que l'on y rencontre, avec l'indication des localités et la synonymie des noms sous lesquels les substances déjà connues ont été décrites ; par L. J. Davreux.

1830 2e *partie.* — Sur la question : Recueillir, coordonner et expliquer les fragments de la doctrine D'Ammonius Saccas, philosophe de l'école d'Alexandrie et chef des néoplatoniciens, en ayant soin d'indiquer ce qu'il dut à ses devanciers, et de montrer l'influence qu'il exerça sur ses contemporains, ainsi que sur ses successeurs ; par L. J. Dehaut.

TOME X.

1833 Sur la question : Sous quelle forme et à quel degré de saturation le chlore se trouve-t-il dans les chlorures d'oxydes solubles ? A quels corps peut-on unir ces composés chimiques sans altérer leur nature ? enfin quel est leur mode d'action comme moyen désinfectant ; par M. Martens.

1833 Sur la question : Quels sont les événements qui ont amené, accompagné et suivi les troubles et les dissensions qui, en 1539, motivèrent le voyage de Charles-Quint à Gand, et furent cause qu'en 1550, il y fut construit une citadelle ? par C. Steur.

1834. Sur la question relative à l'établissement des com-

1835 Sur la question : Décrire la constitution géologique de la province de Brabant ; déterminer avec soin les espèces minérales et les fossiles que les divers terrains renferment, et indiquer la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité ; par M. H. GALEOTTI.

1835 Sur la question : Quelles ressources trouve-t-on dans les chroniqueurs et autres écrivains du moyen âge, pour l'histoire de la Belgique avant et pendant la domination romaine, en faisant concorder ces matériaux avec les données chronologiques dont on ne conteste pas l'authenticité, et en discutant la valeur de ces témoignages historiques ; par A.-J.-B. SCHAYES.

TOME XIII.

1837 Sur la question : Présenter une dissertation raisonnée sur la poésie française en Belgique, dès sa première origine, jusqu'à la fin du règne d'Albert et d'Isabelle ; en y ajoutant un choix judicieux, mais sobre, des passages les plus saillants, propres à caractériser l'esprit et le genre des ouvrages de poésie française, publiés ou restés manuscrits ; par ANDRÉ VAN HASSELT.

1837 Sur la question : Indiquer l'époque précise des inventions, importations et perfectionnements qui ont successivement contribué aux progrès des arts industriels en Belgique, depuis les dernières années du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, avec l'indication des personnes qui, les premières, en ont fait usage parmi nous ; par M. NATALIS BRIAVOINNE.

1837 Sur la question : Déterminer les modifications que subissent les appareils sanguins et respiratoires dans

Mémoire sur les explosions dans les mines de houille et sur les moyens de les prévenir; par M. A.-A.-M. Boisse.

Mémoire sur l'aérage des mines; par M. J. Gonot.

Id. id. par M. J. Bischof.

Mémoire sur l'aérage et l'éclairage des mines; par M. Th. Lemielle.

Mémoire sur l'aérage des mines; par M. Motte.

Rapports adressés à M. le Ministre des Travaux publics, par la commission instituée à Liége pour l'essai des lampes des mines.

Premier rapport.

Deuxième rapport.

L'académie royale de Bruxelles a publié encore :

1° BULLETINS DE L'ACADÉMIE ROYALE, avec planches, in-8°.

Cette publication paraît par cahiers détachés et sous forme de journal scientifique, auquel on peut s'abonner chez l'imprimeur de l'académie. Un bulletin est publié après chaque séance; et les bulletins de l'année forment un à deux volumes in-8°. Ils ont paru dans l'ordre suivant :

Tome Ier. *Bulletins* de 1832, 1833 et 1834. (Ce n'étaient d'abord que des feuilles détachées qu'on imprimait aussi en tête des mémoires de l'académie. En 1835, on en a fait une seconde édition, pour compléter la collection à laquelle manquaient depuis longtemps les bulletins de la première année.

Notices Biographiques

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE

DE BRUXELLES.

Notice biographique sur P. G. VAN HEUSDE, *docteur en philosophie, en lettres et en droit, professeur à l'université d'Utrecht, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, etc., né à Rotterdam, le* 17 *juin* 1778, *mort à Genève, le* 28 *juillet* 1839 (1).

Philippe-Guillaume Van Heusde naquit à Rotterdam le 17 juin 1778, de Corneille Van Heusde, négociant et membre

(1) Les renseignements qui ont servi à la rédaction de cette notice ont été puisés, pour la plupart, dans les ouvrages du défunt, et principalement dans les écrits suivants : *Notice biographique sur M. P.-G. Van Heusde ;* dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, n° 43, juillet 1839, pag. 120-125. *Levensberigt van wylen den hoogleeraar Philippus Willem Van Heusde, door zijnen ambtgenoot M. Antonie Van Goudoever,* uit den *Utrechtschen studenten almanak van* 1840. *Antonii Van Goudoever, Sermo ad discipulos habitus, die XVIII m. Septembris, anno MDCCCXXXIX.* M. Rovers, professeur à Franeker, élève et parent de Van Heusde, s'occupe d'une publication plus détaillée sur sa vie.

éntre les mains desquels il se trouva, l'aient apprécié à sa juste valeur ; s'il ne fut pas négligé, du moins on ne lui prêta pas une attention particulière. Plus d'une fois il se vit dévancé par des condisciples qui ne pouvaient soutenir le parallèle avec lui et tomba bientôt dans le découragement. Son père, qui prenait part à son affliction, eut l'heureuse idée de le retirer de cet établissement et de le confier au savant Nodell, directeur du gymnase d'Erasme dans la même ville. Nodell était non-seulement un professeur versé dans les langues grecque et latine, mais encore un homme de goût et de tact. Il avait fait une étude approfondie des poètes de la Grèce et de Rome, et cultivait lui-même avec beaucoup de succès la poésie latine, qui alors jouissait d'une grande vogue en Hollande. L'expérience et l'habilité du nouveau maître surent tirer parti des heureuses dispositions de l'élève, et cette jeune plante transportée dans un autre terrain et cultivée par des mains plus habiles ne tarda pas à se développer et à porter des fruits. Van Heusde puisa dans les leçons de Nodell un goût prononcé pour les auteurs anciens et principalement pour les poètes, que, suivant son expression, il dévorait. Cependant malgré sa prédilection pour la poésie, son professeur ne se montra pas exclusif; il lui expliqua également les historiens et les orateurs, principalement Cicéron et quelques dialogues de Platon, notamment l'Apologie et le Phédon. Ses explications étaient à la fois critiques et grammaticales et mises à la portée de celui à qui elles s'adressaient : en un mot l'enseignement de Nodell n'eut pas seulement pour but d'orner son esprit, mais encore de développer son intelligence et de former son jugement. Platon avait été poète avant de devenir philosophe; Van Heusde était plein de la lecture des poètes quand il aborda

du XVIIIe siècle fut une des plus belles époques de la philologie en Hollande; c'est celle qui vit fleurir ce grand triumvirat de philologues, Valckenaer, Ruhnkenius et Wyttenbach. Lorsque Van Heusde atteignit l'âge et le degré d'instruction nécessaires pour commencer ses études universitaires, Valckenaer était mort depuis quelques années (1785) et Ruhnkenius touchait au terme de sa carrière. Mais Wyttenbach était dans la vigueur de son talent et occupait à l'athénée d'Amsterdam la chaire de philosophie, autour de laquelle venait se rassembler l'élite de la jeunesse batave. Nodell dans ses leçons et dans des entretiens familiers avait souvent parlé à Van Heusde avec un pompeux éloge du professeur d'Amsterdam et de l'édition de Plutarque qu'il préparait. Il le lui avait dépeint comme le coryphée des critiques contemporains, et comme l'homme le plus versé dans la connaissance du langage et de la philosophie de Platon. Van Heusde ressentit donc une vive joie quand son père lui annonça son intention de l'envoyer à Amsterdam ; car il conçut l'espoir d'y trouver un maître qui l'introduirait dans le sanctuaire de la philosophie de Platon, de même que Nodell l'avait initié à la lecture des poètes. Dès sa première entrevue avec Wyttenbach, il s'ouvrit franchement à lui sur ce point et son aveu lui valut l'accueil le plus amical de la part du professeur, à qui l'amour de Platon dans un aussi jeune homme parut du meilleur augure. Van Heusde dans sa *Lettre à Creuzer* (1) a raconté lui-même avec une simplicité naïve et touchante, et dans un style plein de charmes les détails de ce premier entre-

(1) Imprimée comme dédicace en tête du premier volume de ses *Initia philosophiæ Platonicæ*.

parfaite de la pensée et du style de Platon, mais il montra encore beaucoup de sagacité critique, jointe à une grande rectitude de jugement. Aussi dans les réflexions que Wyttenbach lui adressa sous forme de lettre, après avoir lu son travail, et qui sont imprimées en tête de son livre, ce grand critique ne balança pas à lui accorder une approbation complète et sans réserve. Ce jugement flatteur n'était pas un compliment arraché à l'amitié; mais l'expression d'une conviction raisonnée et il fut ratifié par les autres critiques. Le *Specimen criticum* éleva son auteur, jeune encore, au rang des hellénistes distingués et demeura pendant un grand nombre d'années son plus beau titre à l'estime du monde savant (1).

Le succès de cette publication, et la recommandation de Wyttenbach, engagèrent les curateurs de l'université d'Utrecht à l'appeler en qualité de professeur d'histoire, d'antiquités, d'éloquence et de langue grecque, et cela afin de soulager les titulaires de ces branches, les professeurs Saxe et Segaar, dont le grand âge rendait l'enseignement languissant. Van Heusde accepta ce poste et en prit possession solennelle le 26 janvier 1804, en prononçant un discours latin *sur l'éloquence ancienne comparée avec l'éloquence moderne.* L'année suivante Segaar étant mort et Saxe ayant été mis à la retraite, il resta seul chargé de tous les cours

(1) Van Heusde se trouve déjà mentionné honorablement parmi les hellénistes bataves dans le *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis* 1789, *et sur son état actuel, présenté à sa majesté l'empereur et roi en son conseil d'État le* 20 *février* 1808, *par la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut, rédigé* (d'après les notes de Visconti, etc.), *par M. Dacier, secrétaire perpétuel*, p. 33.

marquable, comme tout ce qui sortait de sa plume, par l'élégance et la pureté du style. Sa sollicitude pour les jeunes gens, qui avaient suivi ses cours, ne se bornait pas à la durée de leur séjour à l'université, il ne les perdait pas de vue après leur entrée dans le monde, et à l'occasion, ses bons offices allaient au devant d'eux ou n'étaient jamais réclamés en vain.

Un homme d'un caractère bon et honnête, de manières polies et affables, sans morgue et sans prétentions, comme l'était Van Heusde, ne pouvait rencontrer que des amis parmi ses collègues. Il vécut dans des relations fort intimes avec plusieurs d'entre eux. A son arrivée à Utrecht, il se lia principalement avec De Rhoer, qui alors enseignait la jurisprudence avec le plus grand succès, mais qui précédemment avait été professeur de langues anciennes et d'histoire à Harderwyk. Les conseils de cet ami ne furent pas sans influence sur la marche de son enseignement historique. Lorsque De Rhoer mourut en 1822, il retraça sa vie et ses mérites, principalement par rapport aux sciences historiques, dans une notice qu'il fit réimprimer plus tard avec celle qu'il publia sur un autre de ses amis, De Beaufort, un des curateurs de l'université d'Utrecht, décédé en 1829.

Le temps de la domination française fut une époque désastreuse pour les études littéraires en Hollande. Si les établissements d'instruction échappèrent au niveau destructeur de l'université impériale sous lequel ils furent ménacés de tomber, la suppression de plusieurs d'entre eux n'eut pas

l'Almanach des étudiants d'Utrecht de l'année 1830. M. Friedemann a choisi ce morceau pour faire partie du recueil qu'il va publier à Leipsic, sous le titre de *Bibliotheca scriptorum ac poetarum latinorum ætatis recentioris selecta*.

monde savant par une publication sur l'historien Polybe (1). L'amitié intime, le parfait accord, la conformité de vues et de doctrines qui régnèrent constamment entre eux, durent produire les effets les plus salutaires sur le progrès des études. Dans le partage qu'ils se firent des diverses matières de l'enseignement, Van Heusde choisit l'histoire générale, la littérature et les antiquités grecques. En 1822, après la mort du professeur Huisman, il se chargea en outre, de l'histoire de la philosophie. Indépendamment de ces cours ordinaires, c'est-à-dire qu'il donnait régulièrement une fois chaque année, il enseignait encore extraordinairement et à tour de rôle, l'histoire des arts, celle de l'éloquence, de la poésie, l'histoire littéraire des historiens anciens et modernes; l'histoire des littératures grecque et romaine, l'histoire des littératures modernes qu'il faisait marcher de front avec celle de la philosophie, l'histoire de l'humanité, la philosophie des langues, enfin l'encyclopédie. Ces cours, quoique facultatifs, attiraient de nombreux élèves, parmi lesquels il s'en trouvait qui étaient déjà avancés dans leurs études. Pendant un grand nombre d'années Van Heusde eut l'habitude de réunir chez lui ceux d'entre ses disciples en qui il avait remarqué le plus de dispositions naturelles, de connaissances et de zèle, et dans ces réunions il leur faisait lire en commun sous sa direction, l'un ou l'autre des auteurs anciens, tels que Plutarque, Demosthène et le plus souvent Platon. On ne saurait trop louer le dévouement du professeur qui outrepassait de si loin la tâche que lui imposait son strict devoir, et d'une autre part l'esprit reste presque stupéfait quand il mesure l'étendue du do-

(1) *Disputatio de historicis Polybii laudibus*. Traj. ad Rhen. 1809.

nication; mais plus d'une fois il s'est prêté à lui adresser des rapports sur des mémoires qui avaient été renvoyés à son examen. Appelé, par la confiance de ses concitoyens, au poste de curateur de l'école latine d'Utrecht, il prit fortement à cœur la prospérité de cet établissement; il fit introduire dans l'enseignement de sages et utiles améliorations et veilla avec une constante sollicitude à ce qu'il fût tenu à la hauteur des besoins de l'époque.

Nous avons énuméré plus haut les diverses matières professées par Van Heusde, nous dirons un mot maintenant du caractère de son enseignement. Ceux qui l'ont entendu interpréter les auteurs anciens, assurent qu'on reconnaissait en lui le littérateur formé à l'école de Wyttenbach. Il ne se bornait pas à une bonne traduction, à l'explication grammaticale du texte, à l'observation des propriétés du style et à des éclaircissements tirés de la mythologie, de l'archéologie et de l'histoire, mais il s'efforçait encore de transporter ses élèves dans l'antiquité, de leur faire connaître l'esprit de l'époque où l'écrivain a vécu, et par là de les mettre à même de mieux apprécier le caractère et le mérite de son œuvre. Les auteurs qu'il interprétait de préférence dans ses cours sont: Homère, Hérodote, les poètes tragiques, Xénophon, Platon, Démosthène, Plutarque. Un des beaux titres de Wyttenbach à la gloire, c'est d'avoir ranimé l'étude de Platon et d'en avoir inspiré le goût à ses disciples. Certes parmi ceux-ci, nul ne porta plus loin que Van Heusde, l'admiration et l'amour pour le grand écrivain que l'antiquité a appelé le dieu des philosophes. Mais cet amour il ne le concentra pas en lui-même; il sut le communiquer à son tour à ses élèves. Il fonda une école Platonique dont les bons résultats ne furent pas limités à la Hollande seule;

avait cela de particulier qu'elle y était liée étroitement à l'histoire du christianisme. On ne suivait pas son cours une année ou deux seulement, un grand nombre de jeunes gens appartenant indistinctement à toutes les facultés, le fréquentaient durant tout leur séjour à l'université. Il en résulta que son enseignement réagit sur d'autres branches des sciences, et à sa mort plusieurs de ses anciens élèves, aujourd'hui professeurs, n'ont pas cru pouvoir mieux honorer sa mémoire, qu'en proclamant publiquement du haut de leurs chaires cette heureuse influence (1).

Van Heusde non content des services qu'il rendait à son pays et aux lettres par ses leçons orales voulut leur être utile encore par ses écrits. En 1817 il publia, dans les mémoires latins de la 3e classe de l'institut royal de Hollande, un opuscule intitulé : *Diatribe in civitates antiquas.* Cet opuscule contient des considérations sur l'origine et la formation des cités dans l'antiquité, sur leur constitution, sur les causes de leur grandeur et de leur décadence. Il peut donner à ceux qui n'ont pas entendu le professeur une idée de sa manière large de traiter l'histoire (2). Si l'on fait

(1) C'est ce qu'ont fait entre autres MM. C. Star Numan pour le droit (*Ter Nagedactenis Van Ph. W. Van Heusde, door C. S. N., by de opening zyner lessen, 4 en 7 september* 1839. Groningen, in-8o) ; Pareau pour la théologie (*Over Van Heusde's gelukkige vorming van toekomstige theologen.* Groningen 1839), et Kist pour l'histoire ecclésiastique (*Memoriam Heusdii cum discipulis recoluit N. C. K. lectiones auspicans historico et philosopho-theologicas, anno* 1839-1840 *habendas.* Lugd. Batav. 1839. 8.

(2) Les dissertations historiques de ses élèves doivent être considérées comme le fruit de son enseignement, et peuvent servir aussi à le faire connaître. Nous citerons, pour exemples, les deux suivantes que

toutes celles qui furent mises au jour à cette époque sur le même sujet; elle obtint un succès durable, suffisamment attesté par quatre éditions originales et deux traductions allemandes (1), qui parurent dans l'espace de quelques années. Immédiatement après cette publication, il fit un voyage en Suisse, et à son retour il publia une brochure, destinée à servir d'appendice à l'ouvrage précédent, et ayant pour titre : *Un mot écrit de la Suisse à mes jeunes amis et élèves.* De longues années d'études et de méditation sur les écrits de Platon avaient convaincu Van Heusde, à raison ou à tort, que la philosophie de Socrate renfermée dans ces écrits, était la seule qui convînt à notre époque. Ce n'est pas qu'il prétendît imposer les doctrines de la philosophie ancienne à la société actuelle, ni nous faire rétrograder jusqu'à Socrate et Platon. Mais à son avis, la voie la plus sûre pour arriver à appliquer utilement la philosophie aux grands intérêts de l'humanité était de se former à l'école de Socrate. Il développa ses idées sur cette matière dans un ouvrage hollandais en 4 volumes, auquel il donna le titre d'*École Socratique ou philosophie pour le dix-neuvième siècle* (2). Les deux premiers volumes traitent des sciences et des arts, et de leurs rapports communs ; le troisième a pour objet la philosophie des langues, le quatrième qui a paru après la mort de l'auteur, comprend la métaphysique. C'est le plan d'une encyclopédie tracé d'après les principes de la philosophie de Platon. Cet ouvrage écrit avec une grande luci-

(1) Une de ces traductions est de *Weydemann* (Crefeld 1830), l'autre de *Klein* avec une préface de *Schwarz* (Heidelberg 1830).

(2) Il se publie une traduction allemande de cet ouvrage : *Die Sokratische Schule* oder *Philosophie für das* 19 *Jahrhundert*, deutsch von I. Leutbecher. Erlangen. 1838. Erst. Bd. Hft. 1, 2.

duction et qui a excité, chez ceux qui ont assisté à cette lecture, un vif désir de connaître l'ouvrage lui-même. Tous les amis des lettres forment des vœux pour que les fils du défunt ne tardent pas à faire jouir le public de ce nouveau et dernier fruit du génie et des veilles de leur illustre père. Quand on lit ses écrits latins, on reconnaît l'écrivain sorti de l'école de Wyttenbach. C'est la même élégance et la même simplicité de style, la même clarté, la même harmonie dans la tournure de phrase. On dirait qu'il a mis en pratique ce qu'il raconte lui-même de son maître, à savoir, qu'il pensait en grec en même temps qu'en latin, et qu'il moulait les expressions latines sur les formes grecques.

La réputation de Van Heusde s'était répandue de bonne heure dans toute la Hollande. En 1807, les curateurs de l'université de Leyde lui proposèrent d'y venir occuper la chaire devenue vacante par la mort de Luzac, une des victimes de l'horrible désastre arrivé dans cette ville à la suite de l'explosion d'un bateau chargé de poudre. Le professeur d'Utrecht ne crut pas devoir accepter leur proposition. Ce premier refus ne les rebuta pas. En 1820, ils lui offrirent la place de Wyttenbach aux conditions les plus avantageuses, et tel était le prix qu'ils attachaient à sa possession que, malgré un nouveau refus de sa part, cette même place étant redevenue vacante peu de temps après par la mort de Borger, qui y avait été nommé, elle lui fut encore offerte, mais toujours inutilement. Succéder à l'héritage des grands philologues qui au seizième siècle firent l'admiration de l'Europe, monter dans la chaire illustrée par les Ruhnkenius et les Wyttenbach, c'était le plus haut terme, auquel pût aspirer l'ambition d'un professeur de littérature ancienne. Mais Van Heusde n'avait aucune ambition, si ce n'est celle de faire le

culière en inscrivant son nom à la tête de leurs ouvrages; c'est ainsi que M. Creuzer lui dédia son Proclus, et M. Orell son édition de Platon.

Ni le sort de Socrate, ni l'exemple de Platon ne détournèrent Van Heusde du mariage. Il épousa Charlotte Marianne Pompeyra, femme très-aimable et douée d'excellentes qualités, et trouva dans cette union un bonheur pur et sans mélange. Il eut trois filles, dont l'aînée mourut à l'âge de deux ans, et trois fils qui promettent de porter dignement son nom (1).

Van Heusde chérissait tendrement ses enfants, mais il aimait ardemment aussi son pays et il était capable de lui faire au besoin le sacrifice de ses autres affections. En 1831 lorsque la jeunesse des universités Bataves courut aux armes pour la défense du sol natal, son fils aîné s'enrôla avec son consentement dans la compagnie des chasseurs volontaires d'Utrecht. Ce corps qui stationnait à Hilvarenbeck dans le Brabant septentrional, ayant reçu ordre de se porter en avant, Van Heusde se rendit auprès de ces jeunes gens avant leur départ et leur adressa une allocution pour enflammer leur courage. A leur retour de cette campagne de dix jours, il les rejoignit à Oirschot accompagné de deux de ses collègues, députés avec lui par le sénat académique, pour aller les complimenter. On a dit que le patriotisme dont il fit

(1) L'aîné, J. A. C. Van Heusde, s'est déjà fait connaître avantageusement par la publication de deux opuscules philologiques, dont l'un est intitulé : *Cicero φιλοπλάτων* (Traj. ad Rhen., 1836), et l'autre : *Disquisitio de L. Ælio Stilone* (Ibid., 1839). Le second, And. Corn. Van Heusde, étudiant en droit à l'université d'Utrecht, est auteur d'une dissertation sur l'historien hollandais Hooft, laquelle fut couronnée par l'université de Groningue, au concours de 1837.

sur les autres n'avaient jamais rien de blessant et il détestait cordialement les querelles entre savants. Malgré ses études, les occupations nombreuses de sa charge et sa correspondance étendue avec des savants étrangers, il trouvait toujours du temps à consacrer à l'amitié et à la société. Dans les réunions il se montrait homme aimable et de bon ton, ne laissant jamais paraître la supériorité de son savoir, mais se mettant à la portée de chacun et causant avec esprit des choses de la vie ordinaire. Pour les gens instruits, sa conversation avait à la fois un haut degré d'utilité et d'agrément ; car l'étude qu'il avait faite des langues et des littératures modernes lui permettait de parler, avec connaissance de cause, des ouvrages des principaux auteurs classiques de l'Italie, de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre.

A la fin de l'année académique, il sentait son corps las et épuisé, et avait besoin pour se refaire de jouir du spectacle des beautés de la nature. En conséquence il passait ordinairement le temps des vacances dans une maison de campagne agréable, ou bien il faisait un voyage à l'étranger. Ces voyages il ne les entreprenait jamais qu'en compagnie de toute sa famille. Il n'aimait pas à jouir seul ; ses jouissances lui paraissaient se doubler lorsqu'elles étaient partagées par d'autres. Aux grandes vacances de 1839, il s'était proposé d'abord d'aller à Paris pour voir M. Cousin, son ami, et pour faire la connaissance personnelle de quelques autres de ses collègues de l'institut. Mais il changea de plan et se mit en route pour Genève, d'où il comptait se rendre au lac de Côme et à Milan, et visiter une partie de l'Italie. Des symptômes de faiblesse se manifestèrent déja au commencement de son voyage. A Bâle, il éprouva un accès de fièvre qui le reprit de nouveau à Berne. Il n'en continua pas

Diatribe in civitates antiquas (in commentariis latinis 3 classis Instituti Regii, vol. II.)

Oratio de pulcri amore. Traj. ad Rhen, 1819.

C. W. de Rhoer gekenschetst, byzonder als Geschiedkundige. Utrecht, 1822.

Ter nagedachtenis van C. W. de Rhoer en W. H. de Beaufort. Utrecht, 1830.

Initia Philosophiæ Platonicæ. Traject. ad Rhen, 1827-1836. III vol. Partes V.

Brieven over den aard en de strekking van hooger onderwys. Utrecht, 1829. 4de uitgaaf, 1835.

Een woord uit Zwitserland aan myne jonge vrienden en leerlingen. Utrecht, 1829.

Ad bonarum artium in academia Rheno-Trajectina studiosos protrepticus. Traj. ad Rhen, 1830.

Aanspraken aan de vrywillige Jagers, Studenten der Utrechtsche Hooge-school. Utrecht, 1831.

Socratische school of Wysgeerte voor de Negentiende Eeuw. IV vol. Utrecht, 1834-1839.

Præfatio ad bibliothecæ academicæ, quæ Trajecti ad Rhenum est, Catalogum.

Oratio de naturali artium et doctrinarum conjunctione, alteris celebrandis academiæ Rheno-Trajectinæ sæcularibus. Traj. ad Rhen, 1836.

Brieven over het beoefenen der wysgeerte, inzonderheid in ons vaderland en in onze tyden. Utrecht, 1837.

Characterismi principum philosophorum veterum, Socratis, Platonis, Aristotelis; ad criticam philosophandi rationem commendandam. Amstelod. 1839.

J. Roulez.

être à développer les penchants républicains du jeune néophyte ; car (je demande pardon d'oser prononcer sur ces matières), le jansénisme, insurrection de l'esprit contre l'unité catholique et la hiérarchie pontificale, devait, en dernier résultat, dès qu'il se mêlait aux discussions profanes, aboutir à la république.

Si Daunou puisa dans les croyances secrètes ou avouées de ses maîtres le penchant qu'il ne tarda pas à manifester pour des systèmes qui d'ailleurs ont toujours présenté un attrait irrésistible à la jeunesse, ses études de théologie en l'obligeant à des recherches approfondies et à des discussions subtiles, lui fournirent en quelque sorte le correctif de cette effervescence, puisqu'elles lui donnèrent l'habitude d'une analyse minutieuse et sévère et d'une logique inflexible.

Aujourd'hui que de funestes expériences nous ont montré le danger des renovations sociales tentées par la violence et que le verbe philosophique s'étant fait constitution et gouvernement, on sait, à un trône près, ce que l'espèce humaine a gagné à ces transformations multipliées, nous jugeons avec rigueur ceux qui, indignés d'opiniâtres abus, aigris par d'intolérables humiliations, crurent que démolir c'était créer et dont les réformes ressemblaient à une vengeance. Nous sommes sans pitié pour des fautes dont nous recueillons même le fruit. Mais la mesure qui sert à apprécier les périodes pacifiques ne peut être appliquée à ces crises terribles où les notions du juste sont obscurcies et où il est moins difficile de faire son devoir que de connaître en quoi précisément il consiste.

Dès le principe, Daunou se montra partisan de la révolution. Ayant posé sur l'omnipotence nationale un syllogisme

et il s'était rendu l'éditeur du discours où Condorcet, au moment de prendre du poison pour échapper à ses persécuteurs, avait esquissé à grands traits la marche de l'esprit humain et prédit généreusement les plus brillantes destinées à cette philosophie qui le tuait.

Daunou présida le premier le conseil des Cinq-Cents et, dans cette assemblée, proposa une loi pour réprimer la calomnie afin de garantir la liberté de la presse contre elle-même. En 1798, le Directoire lui confia la mission d'organiser la république romaine à l'image de la république française. Il rentra ensuite au conseil dont il redevint président et répondit, en cette qualité, à une députation de l'institut qui était venue rendre compte des travaux de cette compagnie. Son discours ne pouvait manquer de contenir une sortie contre la tyrannie et la superstition. L'orateur y disait aussi qu'il n'y a de génie que dans une âme républicaine. Ce style et ces idées qui trouvaient leur excuse dans les circonstances, sont maintenant hors de mise; je m'en réjouis, et je doute que les diatribes de quelques publicistes renouvelés des grecs de 93 les remettent de sitôt à la mode.

Le Directoire était un gouvernement trop corrompu pour compter longtemps sur l'adhésion d'un citoyen rigide. Daunou, dans l'espoir de remédier au mal, s'associa à la révolution du 18 brumaire, sans croire servir l'ambition d'un soldat qui visait à la dictature. Bientôt détrompé, il refusa les fonctions de conseiller-d'état que lui offrait le premier consul et se contenta de celles de tribun. Le tribunat fut installé en 1800 sous sa présidence. Le 7 mars 1802, un sénatus-consulte, en l'éliminant de l'assemblée, le punit de son opposition. La bibliothèque du Panthéon fut son asile, et, pour faire œuvre de bibliothécaire, il publia cette année

On était en pleine année 1810. Le 11 juin de l'année précédente le souverain pontife avait fulminé contre Napoléon une bulle d'excommunication. Pour obéir à l'empereur des Français, roi d'Italie, et peut-être aussi pour satisfaire ses vagues rancunes de Janséniste, Daunou mit au jour un *Essai sur la puissance temporelle des Papes*. Mais, arrêté par une pudeur involontaire, il n'attacha pas son nom à ce livre sorti des presses de l'imprimerie impériale, et supposa qu'il était traduit d'un manuscrit espagnol découvert à Saragosse. Cette petite finesse d'un homme grave fut récompensée un mois après par le titre de censeur impérial : épigramme sanglante que lançait à un républicain et à un prêtre l'autocrate de la France.

La restauration réduisit le revenu de Daunou; toutefois elle lui offrit aussi quelques compensations, insuffisantes, je l'avoue, quoique cette pauvre restauration dont on a tant médit, n'ait pas été avec son aveuglement, ses fautes, aussi odieuse que le répètent ceux qui y reviennent le plus qu'ils peuvent et qui en suivent toutes les routines. En 1817, Il fut nommé rédacteur principal du *Journal des Savants :* s'il l'enrichit d'un grand nombre d'excellents articles, il ne songea pas à lui faire subir les changements que semblait réclamer ce recueil qui, rassemblant de précieux matériaux pour le science, n'offre cependant rien de systématique ni de complet sur aucune de ses parties.

Le *Journal des Savants* devint pour Daunou une espèce de chaire où il allia l'érudition étendue des Petau et des Mabillon à la philosophie moderne, tempérée cependant par les convictions religieuses de sa jeunesse et les procédés de la logique de l'école. Sa critique froide et un peu sèche accueillait assez rudement les innovations littéraires,

délicates et les plus fugitives qui, à nos débiles regards, paraissent des ressemblances, des similitudes ou des identités. A prendre les choses dans leur essence, généraliser, est donc plutôt une nécessité de notre faiblesse qu'une marque de notre force ; mais se servir convenablement des moyens accordés à l'humanité, c'est tout ce que l'on est en droit d'exiger de l'homme. Réservons donc les idées générales aux sciences toutes faites ; remarquons en outre que plus le terrain que la science a parcouru est vaste, plus les résultats généraux approchent de l'exactitude. Traitez l'histoire générale d'une manière synthétique, rien de mieux; du point de vue élevé où vous vous placez toutes les dissonnances cessent, toutes les aspérités s'effacent, vous n'êtes plus frappé que de l'ensemble. Au contraire, une histoire particulière est forcément analytique, puisque l'intérêt qu'elle excite consiste principalement dans son individualité et sa couleur locale.

Daunou, dont je viens d'essayer en quelques mots de justifier les répugnances, reproduisait son enseignement sous une autre forme dans la *Biographie universelle*, et surtout dans l'*Histoire littéraire de la France*, vaste répertoire que je voudrais voir imiter pour la Belgique, mais avec plus de méthode et d'unité. C'est là que ses connaissances théologiques lui furent d'un merveilleux secours, et lui permirent de parler avec autorité de choses qui sont maintenant lettre close pour les plus habiles.

En même temps il reprenait sa place dans les assemblées législatives. L'opposition comptait naturellement sur lui à la chambre des députés. Il s'assit en effet parmi les membres de la gauche, mais, toujours grave et modéré, il s'attacha de préférence aux discussions de principes, laissant les

furent envoyés par le gouvernement à Paris, pour faire la comparaison des étalons des poids et mesures, Daunou, qui, en qualité d'archiviste, en était dépositaire, montra une si rare obligeance aux savants belges, que notre gouvernement crut devoir le récompenser de ses bons offices, en lui accordant l'ordre civil de Léopold. Ainsi, la Belgique s'appropriait, autant qu'il dépendait d'elle, un homme illustre qui lui appartenait un peu déjà par la naissance et d'intimes sympathies.

Insensiblement les forces de Daunou achevaient de s'épuiser; néanmoins avant de s'éteindre, il retrouva un reste de vigueur pour protester contre une injustice et s'opposer à ce que la faveur distribuât les places d'archivistes à ses créatures, au détriment des élèves de l'école des chartes. Ce fut là sa dernière pensée, ce fut aussi son dernier regret, puisqu'il ne put se faire écouter. Le 20 juin de cette année, il posa tranquillement la tête, tourna les yeux vers le ciel, qui pour lui n'avait jamais été désert, et mourut comme il avait vécu, conséquent jusqu'au bout avec lui-même.

Le baron De Reiffenberg.

familiariser avec la langue française, qu'il remporta successivement les premiers prix, distinctions honorables, qui témoignaient de son zèle et de son aptitude pour les travaux de l'esprit.

Encouragés par ces succès, ses parents résolurent de l'envoyer à l'université de Louvain, pour y suivre les cours de philosophie. Il y déploya un zèle à toute épreuve ; mais malheureusement, vers la fin de l'année 1766, il fut attaqué d'une fièvre typhoïde grave qui lui interdit, pendant plus de deux mois, toute application aux études exigées pour le concours annuel. Cette fatale circonstance le découragea profondément : il se disposait même à abandonner entièrement les études philosophiques, lorsque les sages conseils de son oncle lui persuadèrent de continuer des études qu'il avait si bien commencées, et, en effet, l'événement couronna son dévouement : à la promotion générale de l'année suivante, il obtint la septième place de la troisième ligne, parmi plus de 140 concurrents.

Son mérite et son excellente conduite lui valurent les faveurs académiques : Wauters fut gratifié d'une bourse au grand collége, quoiqu'il hésitât encore sur le choix de la carrière qu'il avait à parcourir.

Il s'adonna entre temps à l'étude de la théologie, y fit des progrès véritables, et obtint même, en cette faculté, le grade de bachelier (*baccalaureus currens*); mais quand le temps de la prise des ordres sacrés approcha, le jeune Wauters se recueillit, médita profondément sur les suites d'une détermination, la plus importante de sa vie; enfin, après mûre délibération, il fixa son choix en préférant l'étude de la médecine.

Il obtint le grade de licencié en médecine (*medicinæ li-*

mission de surveiller et d'arrêter le développement des maladies épidémiques, dans le pays de Wáes. Placé ensuite à Gand, et sous le gouvernement français, il y remplit successivement les principaux emplois de son état : tels que ceux de premier médecin et de directeur des hospices civils et militaires, de membre du jury, de président du comité pour la propagation de la vaccine, de docteur surveillant des épidémies, etc., etc.

Les archives de ces divers établissements publics prouvent son infatigable activité, la droiture de son cœur, la rectitude de son jugement, et un désintéressement aujourd'hui presque au-dessus de toute croyance (1).

Depuis la réunion (1815) sous la monarchie de S. M. Guillaume Ier, il fut successivement du nombre des médecins praticiens belges désignés pour concourir à la rédaction

(1) Citons quelques témoignages authentiques des autorités supérieures :

« Je remercie, lui écrit le préfet, je remercie M. le docteur Wauters de ses bons soins, et pour mon compte et pour celui de nos malheureux soldats. Le maréchal Davoust n'est pas moins sensible à l'assistance qu'il trouve dans la ville de Gand, et déjà S. M. l'empereur en est informé. » Signé Faipoult (21 fructidor).

Lettre du ministre de l'intérieur à M. le préfet Faipoult (22 fructidor). « Je suis fort satisfait de ce que vous me dites de l'amélioration de l'état des hospices ..... Je vous charge de témoigner au citoyen Wauters toute mon estime; c'est faire un noble et bel usage de sa fortune que de l'employer à soulager les pauvres, et cette action excite encore plus de sensibilité, quand elle est faite par un homme dont les talents ont le même emploi » et le préfet y ajoute : « Je vous remercie de nouveau de toute votre sollicitude pour nos hospices : leur entière réforme ne peut que s'accélerer sous l'influence de vos conseils. »

ont touché tous les cœurs, en exprimant, au nom de leurs collègues les regrets des membres des commissions médicales et du comité de vaccination, en faisant d'éternels adieux à leur ancien président.

BIBLIOGRAPHIE.

Les nombreux ouvrages publiés par le docteur Wauters peuvent se classer :

1° En œuvres académiques ;

2° En ouvrages relatifs à l'hygiène publique ;

3° En productions de médecine pratique proprement dite.

Pour ce qui se rapporte aux concours, l'académie de Bruxelles avait proposé la question suivante : « *Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourrait substituer dans les Pays-Bas aux végétaux exotiques, relativement aux différents usages de la vie.* Ce fut le docteur Burtin qui, en 1783, remporta le 1er prix, par un mémoire écrit en français ; le docteur Wauters obtint la mention honorable, et son mémoire fut publié sous le titre : *Dissertatio botanico-medica de quibusdam plantis belgicis in locum exoticarum sufficiendis, sive responsum...... Quod anno* 1783, *quoad argumentum medicum, acad. Bruxell. publicum applausum retulit.* Gandavi, Van der Scheuren, 1785, in-8°, 80 pag. Le docteur Wauters publia en même temps un abrégé du travail couronné du docteur Burtin, sous le titre : *Epitome dissertationis D. Burtin de aliquot plantarum exoticarum succedaneis in Belgio reperiundis, etc.* Ibid., eodem anno, in-8°, 51 pag.

Ce travail, concernant la substitution des plantes indigè-

mationum præfestinatarum abusus? (Voir le volume des mémoires couronnés pour 1785-88.)

L'auteur y passe en revue presque tous les moyens connus de son temps pour s'assurer de la certitude de la mort; il conclut à l'indispensable nécessité de nommer des inspecteurs qui seraient chargés de certifier les décès. Voyez § xv, sq.

Le même volume contient les mémoires en réponse à la question : « Quels sont les végétaux indigènes, propres à » fournir des huiles, qu'on pourrait substituer avec succès » et sans danger à l'huile d'olive? Quelles sont les mé- » thodes de préparer et de conserver ces huiles? Enfin » quel sera leur prix, en supposant un prix donné des ma- » tières dont on les tire? »

Il paraît que le premier prix ne fut pas accordé; c'est le modeste et savant J. B. Van den Sande, pharmacien, auteur du *Traité de la falsification des médicaments dévoilée*, et traduit en allemand par le célèbre docteur Samuel Hahnemann, qui remporta l'accessit. Ce mémoire précède, dans ledit volume, celui du docteur Wauters, écrit en flamand et portant le titre de : *Gecroonde verhandeling*, sorti de l'imprimerie de l'académie en 1788.

Ce travail, vu l'époque de sa publication, renferme de bonnes idées, indique les meilleurs procédés de fabrication d'huiles fixes indigènes pour l'usage médical, alimentaire et domestique, offre des comparaisons statistiques intéressantes; il se borne seulement à l'indication des végétaux suivants : 1° *Papaver somniferum*; 2° *Fagus sylvatica*; 3° *Juglans regia*; 4° *Corylus avellana*; 5° *Cannabis sativa*; 6° *Linum usitatissimum*; 7° *Brassica campestris et Napus sativa*; 8° *Isatis sylvestris sive angustifolia*.

Il nous resterait finalement à faire connaître les ouvrages de médecine proprement dite qui ont justement acquis à notre vénérable confrère le titre d'habile médecin praticien ; mais les bornes prescrites ici nous commandent de nous circonscrire, et de n'appuyer spécialement que sur sa qualité d'académicien ; laissant le soin d'apprécier leur auteur, sous le rapport médical proprement dit, aux nombreuses sociétés médicales auxquelles avait mérité d'être glorieusement associé le Nestor des médecins belges.

Voici, toutefois, la liste des ouvrages de médecine imprimés.

1781 *Observations sur les vertus de l'assa fœtida*, en latin, dans le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie, etc., de Paris*, tom. LXI.

Observation sur une rétention d'urine causée par le renversement de la matrice ; Ibid., tom. LV.

1786 *Observation sur la rétroversion de la matrice*, imprimée par M. Desgranges, avec la permission du docteur Wauters.

1789 *Huys- en reys-apotheek van den ridder en lyfaerts Rosen van Rosenstein*, uit het hoogduitsch, met aenmerkingen.

1791 *Tractatus de exutoriorum delectu, concinnatus ex binis dissertationibus, quarum altera anno* 1790 *primum, altera anno* 1791 *secundum æmulationis præmium in soc. reg. med. adeptus est.* Gandæ, apud C. Goesin, an IX (1801).

Cet ouvrage a été traduit en français, avec des notes, par le docteur Curtet, de Bruxelles, 1803.

1797 *Drietal geneeskundige gevallen*, in de *Handelingen van het genootschap ter bevoordering van genees- en heelkunde, te Antwerpen*, 1ste deel.

Notice sur **Jean Guillaume GARNIER**, *membre de l'Académie, né à Reims, le* **13** *septembre* **1766**, *mort à Bruxelles, le* **20** *décembre* **1840**.

(La notice suivante se trouvait au nombre des manuscrits laissés par M. Garnier.)

« Après mon cours d'étude au collége de Reims (Champagne), jusqu'à la philosophie inclusivement, je devais être jeté au séminaire pour remplir les vues de mes parents, qui se préparaient ainsi un asile dans leur vieillesse : mon assentiment était regardé comme un acte non de conviction, mais de soumission ; tel était alors, par rapport aux enfants, le despotisme paternel quant au choix d'un état et d'une épouse. On fut donc surpris de rencontrer chez moi une opposition qui n'offrait prise ni aux caresses, ni aux menaces. Il fallut composer, c'est-à-dire me laisser l'option entre le droit, la médecine et les sciences. Je fis quelques pas dans les deux premières carrières, puis je me jetai dans la troisième. Pendant les deux années de mes études mathématiques, qui me conduisirent de la numération à la mécanique de l'*abbé Bossut*, en passant par les traités élémentaires de calculs différentiel et intégral de Melle *Agnesi* (1), je rendais d'une main les leçons que je prenais de l'autre, et je dus m'applaudir d'autant plus de cette manœuvre, qu'elle m'était beaucoup plus profitable qu'à mes élèves. Je con-

(1) Cet ouvrage est la traduction faite par Anthelmy, sous les yeux de Bossut, des *Instituzione analytiche* de Maria Gaetana Agnesi, morte à Milan, le 9 janvier 1799. Voyez le *Dictionnaire des sciences mathématiques*, par une société d'anciens élèves de l'école polytechnique.

ritoire qu'elle est plus rare aujourd'hui, où les services et même les bienfaits sont soigneusement oubliés. Après ce début dans la carrière de l'enseignement, je revins à Paris, cherchant à renouer le fil de mes études que la première secousse révolutionnaire venait de rompre brusquement.

Alors commençait à gronder en France ce torrent révolutionnaire qui devait ébranler l'Europe. Les idées de réforme, jetées antérieurement dans la circulation, fermentaient dans la masse : chez les uns elles étaient implicites; chez le plus grand nombre elles n'étaient encore que nébuleuses ou entrevues. Mais toujours est-il vrai qu'il y avait tendance générale vers un autre ordre de choses, et de la part de la minorité privilégiée, une résistance qui ne faisait que la rendre plus énergique. Tels étaient alors les avant-coureurs d'une explosion dont on ne pouvait encore assigner ni l'époque, ni la durée, ni le terme. Jeune encore, doué d'une imagination ardente et exaltée par les écrits du temps, je souriais à ce brillant avenir, qui annonçait des voies plus larges ouvertes à toutes les capacités. Mais des perturbations terribles et imprévues apportèrent avec elles leur correctif. Cette période d'angoisses et de dangers personnels, qu'on ne brave que pendant un certain temps, me faisait désirer la fin d'une crise qui ne s'alimentait que de destructions. Enfin ceux qui avaient semé les vents, ne recueillirent que les tempêtes, qui ne laissèrent que le souvenir de leurs noms et de leurs services à la fois odieux et salutaires. Lorsque la révolution eut accompli ce premier travail, qui est une de ses conditions, et que des projets d'ordre et de réorganisation vinrent occuper les esprits, je me sentis soulagé et je pus me livrer à des études régulières et à des travaux qui exigeaient cette tranquillité dont je n'avais pu jouir anté-

Prony, nommé directeur-général du cadastre de la France, me présenta au ministre des Finances Clavière, et me fit agréer comme chef de la division géométrique. Je remplis ces fonctions, autour desquelles on groupa depuis d'autres attributions, jusqu'au 1er messidor, an V de la république (1), c'est-à-dire pendant 5 ans et 10 mois. Lorsque son organisation fut complétée, le bureau central du cadastre se composait de soixante employés, divisés en deux sections, l'une de géomètres et de calculateurs, l'autre de géographes et de dessinateurs: j'étais chef de la première section. Une nomenclature abrégée de ses travaux, a été insérée en tête des *Tables de logarithmes de Callet*, par M. Firmin Didot, d'après une note que je lui ai fournie. Cet exposé se retrouve avec plus de détails dans le chapitre XIV de mon analyse algébrique; on y lit, nº 119, ce passage : « C'est par ces » procédés et d'autres qui leur sont analogues, qu'ont été » calculées dans les bureaux de l'ancien cadastre, les gran- » des tables de sinus et tangentes naturels, avec 22 déci- » males exactes, ainsi que les logarithmes des nombres. » Dans le rapport fait à l'institut, MM. Lagrange, Laplace et De Lambre disent des mêmes tables : « *qu'elles sont le mo-* » *nument de calcul le plus vaste et le plus imposant qu'on* » *ait jamais exécuté ou même conçu.* Un des grands avan-

(1) L'année et la nouvelle ère républicaine commencèrent au 22 septembre 1792, époque de l'institution de la république et de l'équinoxe d'automne; elle se composait des douze mois : vendémiaire, brumaire et frimaire; nivôse, pluviôse et ventôse; germinal, floréal et prairial; messidor, thermidor et fructidor, et de cinq jours complémentaires, ou de six tous les quatre ans. C'est à la même époque que se rapporte le nouveau système des poids et mesures, qui a survécu.

Pendant les années III, IV, V, VI, VII et VIII de la république, j'ai été nommé par les différents ministres qui se sont succédé, examinateur des aspirants à l'école polytechnique : la première de ces nominations fut faite ou plutôt fut proposée au comité de salut public, qui m'envoya à Auxerre, en me chargeant de m'adjoindre à mon retour aux examinateurs de Paris ; nous composions alors la première promotion de l'école qui devait avoir pour chefs et sous-chefs, des élèves préparés par les Monge, les Bertholet, les Guyton de Morveaux, Prony et autres. Ces fonctions alors purement gratuites, sont certifiées par des commissions qui me furent expédiées par les différents mi-

bases fixes, suivant les intrigues de chaque département, et laissée, pour les communes surtout, à la merci d'un répartiteur, chargé de faire la matrice des rôles, c'est-à-dire, d'inscrire chaque propriétaire, et de déterminer le revenu foncier d'après lequel sa taxe devait être réglée, offrit les plus grands abus et les plus grandes irrégularités, et jusqu'en 1802, de vives réclamations s'élevèrent sur tous les points de la France. On essaya alors de mesurer et d'évaluer par masses de culture, dix-huit cents communes ; on tenta ensuite de généraliser cette opération, mais on n'obtint encore aucun résultat satisfaisant, et pensant que l'obstacle, né de ce que le cadastre par masse de culture ne faisait pas connaître les contenances des propriétés particulières, on adopta le *cadastre parcellaire* au commencement de 1808 ; mais on eut le tort de vouloir appliquer ce dernier mode à la péréquation générale, et de remonter ainsi du plus petit au plus grand. Il en résulta des irrégularités choquantes dans la répartition de l'impôt, des réclamations réitérées, et on arriva, après de longs essais, à reconnaître que la seule manière de procéder sur des bases équitables, était de se borner à la seule répartition individuelle, de ne plus se fixer d'après des revenus réels, absolus, mais simplement d'après des revenus relatifs que les propriétaires détermineraient eux-mêmes comme

tement de professeur titulaire dont je jouissais (6,000 fr.), ma qualité de membre du conseil ordinaire d'instruction, composé des seuls professeurs de cette école, et enfin ma substitution au professeur Fourier, qui faisait partie de l'expédition de l'Égypte, tout me mettait sur la ligne non des professeurs adjoints, mais des professeurs ordinaires : c'est d'ailleurs le titre qui m'est donné dans plusieurs lettres du gouvernement, et qui a été reconnu par le premier consul (1).

Je reviens à ma mission à Auxerre ; c'est là que je découvris M. Fourier, professeur de mathématiques à une école militaire qui n'en avait plus que le nom. Pendant les examens de ses élèves et dans nos autres entrevues, ce jeune homme révélait des connaissances très-variées et très-étendues dans les lettres et dans les sciences ; ses vues, sa manière de les présenter, une élocution nette et brillante, une mémoire prodigieuse, des motifs qui lui faisaient désirer d'échanger le séjour d'Auxerre contre celui de Paris, enfin l'organisation d'une école normale dont il pouvait être l'ornement, me décidèrent, à mon retour à Paris, à faire

(1) *L'école centrale des travaux publics* fut créée le 12 ventôse an III, et ouverte le 10 frimaire suivant ; par un décret du 15 fructidor de la même année, elle prit la dénomination d'*école polytechnique*. Parmi les décrets soumis à la Convention par Robert Lindet, membre du comité de salut public, à la suite de son discours prononcé à la 4e sans-culottide an II (20 septembre 1794), on en trouve un qui ordonne un projet d'*école normale*, pour former de jeunes professeurs et répandre ainsi l'instruction et les lumières par toute la France. Ce fut en l'an III (1794) que la Convention ordonna la réouverture des spectacles et des réunions savantes, et qu'elle établit les écoles primaires, normale, de droit et de médecine.

en l'an X, je fis paraître le complément de ces trois cours. Tel était alors le texte de l'enseignement donné à chacune des deux divisions de l'école, par chacun des deux professeurs d'analyse, qui lui était attaché. Ce fut à mon retour d'Auxerre que je fondai, d'après l'invitation de plusieurs familles de cette ville, une école préparatoire à l'école polytechnique, qui lui a fourni plus de 200 élèves et qui, plus tard, remplit le même but par rapport à l'école militaire de Fontainebleau rappelée à St-Cyr, et à celle de cavalerie fixée à St-Germain. Pendant la durée de mes fonctions de professeur à l'école polytechnique, mon enseignement dans ce pensionnat, fut successivement confié à MM. Dinet, Poisson, Binet et Bourdon, tous élèves distingués de l'école.

Un jeune débutant qui devait signaler sa carrière par un grand nombre de travaux du premier ordre, me fut présenté par mon ami, M. Le Brun, directeur des études de l'école polytechnique (1), avec invitation de l'accueillir gratuitement dans mon pensionnat où il devait reconnaître ce bienfait par des répétitions et d'autres services. J'acceptai la proposition : le jeune élève reçut chez moi tous les éléments de l'existence et les livres nécessaires tant à son instruction qu'à ses travaux : c'était M. Poisson dont la réputation est devenue européenne. Il fixa bientôt l'attention et l'intérêt du célèbre Lagrange dont il suivait le cours de perfectionnement dans la salle de la bibliothèque de l'école. Mais plus tard M. de Laplace, qui faisait imprimer sa *Mécanique céleste,* lui confia sur mon refus, la révision des épreuves de cet ouvrage; telle fut l'origine de ma disgrâce et de la

(1) L'un des sous-instituteurs de l'ancien duc d'Orléans, aujourd'hui Philippe Ier, roi des Français.

De cette manière, le consul réparait en partie l'injustice commise à mon égard ; mais par des réclamations au sujet de ma destitution, je refusai l'indemnité et dès lors, je me consacrai sans partage aux soins de mon pensionnat que le 1er consul vit avec intérêt et où il fit placer les jeunes corses qui se destinaient à l'école. Dans cette retraite n'ayant plus à lutter que contre les tracasseries de l'université impériale qui conspirait méthodiquement contre l'instruction publique, au profit de la faction jésuitique, je pus m'occuper sans relâche de sciences et de littérature. Pour offrir à mes élèves toutes les ressources propres à faciliter leur marche à l'école, je rédigeai la géométrie descriptive des deux années (1), dont je fis entrer la partie élémentaire dans les cours préparatoires qui se composaient des matières de l'examen et d'une partie de l'enseignement de l'intérieur : le dessin, l'escrime et bientôt l'exercice de l'infanterie complétèrent la préparation aux trois écoles

Sur ses derniers jours, ce grand homme, que Napoléon appelait *la haute pyramide des sciences mathématiques*, avouait que nos sciences n'étaient que de faibles lueurs dans l'abîme ténébreux de l'ignorance où nous sommes plongés. Cela est beau à dire par celui qui avait parcouru presque tout le cercle des connaissances humaines, et reculé si loin les bornes de l'analyse mathématique. Il ne faut donc plus s'étonner de la modestie réelle des vrais savants. Les grandes âmes s'élèvent jusqu'aux confins de l'intelligence possible, parce qu'elles ont une vue plus vaste que les autres; elles en mesurent le terme ; mais les courtes vues n'apercevant pas ces barrières, se croient sans limites dans l'espace et deviennent fières de leur prétendue immensité. Voyez le *Précis historique sur la vie et la mort de Joseph-Louis Lagrange*, par MM. J. J. Virey et Potel, docteurs en médecine.

(1) Alors Monge n'avait pas encore publié sa géométrie descriptive ni son analyse appliquée.

à des recherches de physique les plus délicates. Ces services et d'autres plaidèrent si éloquemment la cause des sciences que la convention nationale pensa à réorganiser l'enseignement et proposa d'abord, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la formation de *l'école centrale des travaux publics* qui donna sur toute l'étendue du territoire français, un grand élan vers la culture des mathématiques. Nous avons dit ailleurs que l'élite de nos savants avait préparé des chefs et des sous-chefs de brigade pour cette école, ce qui établit un commencement de circulation des sciences. D'un autre côté, parmi les membres des académies, appelés aux chaires de l'école normale, les uns se chargèrent de refaire en quelque sorte le réseau des sciences, d'autres en développèrent les points principaux, dont ils assignèrent l'origine et les conséquences; d'autres enfin se chargèrent de l'historique. Ces leçons et les discussions auxquelles elles fournirent matière, furent recueillies et consignées dans le *Journal de l'école normale* qui donna une impulsion prodigieuse aux esprits. Telles furent les sources où quelques géomètres puisèrent une partie des matériaux des ouvrages qu'ils publièrent et qui établirent la transition des anciens traités aux nouveaux; telle fut encore l'époque à laquelle on doit rapporter les premières éditions des ouvrages que nous allons citer :

1° *Éclaircissements sur le tom. I de l'architecture hydraulique de Prony*, grand in-4°. La date est celle de la publication de l'ouvrage auquel ils se rapportent;

2° En l'an II (1794). *Usage du compas de proportion, suivi d'un traité de la division des champs*, ouvrage de 280 pages avec six planches;

3° *Notes sur l'algèbre et sur les calculs différentiel et in-*

édition, 1813. Je n'ai pas la date de la première édition.

13° *Analyse algébrique*, faisant suite à la première édition de la première section de l'algèbre, ouvrage de 668 pages, 1814, seconde édition.

Dans cet inventaire ne se trouvent pas portées les premières éditions de deux traités, l'un de géométrie, et l'autre de la première section de l'algèbre, qui ont été réimprimées en Belgique et qui seront rappelées en leur lieu. Qu'il me soit permis d'observer que ces ouvrages et ceux du géomètre Lacroix, ont fait la transition des anciens traités aux nouveaux, et que, mettant à part l'application de M. Biot, ce n'est que postérieurement qu'ont paru les notes et autres traités qui circulent aujourd'hui, et dans lesquels on a omis de citer les travaux de ceux qui ont ouvert et défriché la carrière. Il est bien entendu que, parmi les ouvrages qui signalent cette rénovation, nous plaçons en première ligne, *la géométrie de M. Legendre*, qui fait époque comme celle d'Euclide.

L'Empereur abusait de sa puissance et de la victoire qui s'était, pour ainsi dire, personnifiée en lui: séparé de la nation qu'il exploitait au gré de son ambition, quoique, sous un grand nombre de rapports, il la gouvernât avec une supériorité incontestée, il concentrait toutes ses affections et ses intérêts sur l'armée et particulièrement sur sa garde, qui ne prenait plus la peine de dissimuler son dédain pour les citoyens et qui faisait un corps privilégié dans l'état. Au dehors, ses projets furent bientôt pressentis et enfin pénétrés par les rois et les peuples : sa ruine fut jurée et préparée par tous les moyens qui étaient en eux. La campagne de Russie éveilla, chez tous les hommes clairvoyants, de sinistres pressentiments, qui s'établirent dans la circulation et

parce que l'école fut maintenue à St-Cyr (1). Comme les élèves de la première promotion, pris parmi les anciennes familles, étaient en petit nombre et d'ailleurs peu préparés, on ne put appeler que l'un des deux professeurs de mathématiques, compris dans la première promotion, et je dus à mes protecteurs et à l'examinateur, M. Poisson, d'être mis sur le champ en activité, ce qui me valut le traitement intégral, quand mes collègues, qui n'avaient encore que l'expectative, étaient réduits à la demi-solde. Ma situatiou était encore difficile; car, d'une part mon traitement de 3,000 francs était passible d'une retenue d'un dixième; et de l'autre, j'avais des dettes exigibles, et pour les couvrir, des créances devenues très-éventuelles. Mais les débris de mon établissement, transférés à Versailles, me firent quelques ressources fort opportunes dans la situation actuelle. Arriva bientôt ce règne de cent jours, pendant lesquels je fus remplacé par l'un des professeurs de l'ancienne école et mis à la demi-solde. A cette époque, vraiment anecdotique, un personnage que je me dispenserai de nommer, et auquel je parlais de ma position aventureuse, me dit : *Tranquillisez-vous, encore quelques moments de patience, il* (l'empereur) *est vendu, il ne reste plus qu'à le livrer ;* propos qui me fut répété par d'autres personnes initiées dans les mystères de l'époque. J'avais assez soigneusement observé tout ce qui se passait pour trouver dans ce peu de mots l'expression d'une probabilité favorable. Cependant une lettre du ministre de la guerre, du 10 juin 1815, m'annonçait qu'il venait de prévenir le général Bellavêne, rappelé au commandement de l'école, que je continuerais mes fonctions anté-

(1) C'est au duc de Berri que fut due cette résolution ; son frère aîné, le duc d'Angoulême, fut nommé protecteur de l'école.

le roi des Pays-Bas a très-bien accueilli la proposition à mon égard, et que M. le baron de Geer, secrétaire au département de l'instruction publique, doit se rendre à Paris dans le courant du mois, pour affaires de service, et qu'il est chargé d'entrer en pourparler avec moi et de régler les conditions de ma nomination. En effet, M. de Geer eut l'extrême obligeance de se transporter à Versailles et de s'aboucher avec moi, au nom de M. le ministre de l'instruction publique, Repelaer van Driel, sur la place en question. Dans cette conférence, où le négociateur aplanit toutes les difficultés et alla même au delà de mes vœux, il fut convenu qu'on m'enverrait ma nomination et un permis de libre transit, que je trouverais poste restante à Lille; que je me rendrais à Gand le 1er septembre; qu'à mon arrivée, je toucherais pour frais de voyage, une indemnité de 1,000 florins (2,116 francs) et que mon traitement de 2,500 florins, équivalent à 5,291 francs, me serait compté à partir du 1er septembre. Les rétributions des élèves, les droits d'examen, les thèses et les honoraires de recteur, ont porté ce traitement au *maximum* de dix mille francs, et j'étais l'un des professeurs les moins rétribués.

Je ne citerai que les traits principaux de l'organisation de nos universités, sur laquelle on pourra consulter le règlement imprimé à La Haye, en 1816, et qui recevait, d'après les insinuations des professeurs, un commencement de corrections et d'améliorations introduites avec une sage réserve. Ces établissements se divisaient en quatre facultés : 1° celle de jurisprudence; 2° celle de médecine; 3° celle de mathématiques et de physique; 4° celle de philosophie spéculative et lettres. Dans chaque faculté, il y avait deux grades : 1° celui de candidat; 2° celui de docteur. Le pre-

aux examens, aux autres fonctions du professeur en dehors de l'enseignement, et à mes travaux particuliers qui avaient toujours pour but l'instruction de mes élèves, remplissaient tout mon temps : à la vérité, nous pouvions estimer nos vacances prises cumulativement, à un quart, au moins, de l'année (1).

La fusion de la Belgique et de la Hollande, dans le royaume des Pays-Bas, exigeait, entre autres mesures, un plan uniforme d'instruction dans les deux pays, et comme la Hollande avait déjà ses universités au nombre de trois, on en établit trois en Belgique, qui furent fixées à Liége, à Louvain et à Gand : mais alors il fallait créer des écoles moyennes, Athénées et colléges et des écoles primaires. La difficulté consistait à trouver dans le pays, des professeurs de mathématiques en état de donner aux élèves quelques notions élémentaires de physique, chimie, etc. Le gouvernement avouait, quant à la Belgique, l'insuffisance des ressources,

(1) Je consignerai ici une anecdote assez piquante. La carrière militaire des élèves sortis de l'école polytechnique, ou plutôt de l'école de Metz, avait eu un tel éclat sur les champs de bataille, que plusieurs gouvernements désiraient avoir le plan détaillé du régime et de l'instruction de l'école mère et des écoles d'application. Cette demande me fut faite au nom de l'ambassadeur russe, avec invitation de ne pas l'ébruiter. Je ne vis aucun inconvénient à fournir ces documents, parce que j'étais bien convaincu que nos écoles tiendraient toujours le premier rang. Je fis sur ce fond qui m'était bien connu, un travail qui embrassait toute la question : mais au moment de le remettre, j'appris que l'ambassadeur russe était absent, et qu'un particulier, se rendant à St-Pétersbourg, se chargerait de le remettre au ministre de la guerre. Je lui confiai mon travail et j'attendis son retour ; mais je ne le revis plus. Lors de la première invasion, j'interrogeai sur cette affaire plusieurs officiers supérieurs et même le général en

trie descriptive, l'application de l'algèbre à la géométrie ou l'analyse appliquée et les principes des calculs différentiel et intégral), la physique expérimentale, l'astronomie descriptive, l'histoire naturelle, la botanique, et la preuve que l'élève avait suivi avec fruit les leçons de littérature latine et grecque et de logique ; 3° pour le grade de docteur dans les sciences mathématiques et physiques, un examen sur les mathématiques, faisant suite à celui de candidat en sciences, sur la physique mathématique, l'astronomie mathématique, la chimie appliquée et la géologie : la solution d'un problème mathématique et d'une question physique : enfin le candidat devait fournir la preuve qu'il avait fréquenté avec succès les leçons de métaphysique et de l'histoire de la philosophie ; 4° la promotion pour laquelle il était nécessaire de composer et de défendre un *specimen inaugurale*, ou *thèse* qui consistait en une dissertation étendue relative à la science sur laquelle on demandait un grade : cette thèse imprimée était défendue publiquement par le candidat, et l'admission au doctorat, prononcée à la majorité des voix par tous les professeurs présents. Le docteur pouvait alors solliciter avec certitude de succès, une chaire de mathématiques dans l'un des colléges ou athénées et par suite une place de lecteur dans l'une des trois universités, qui était un acheminement à une chaire de professeur extraordinaire, et enfin de professeur ordinaire, qui était le terme ordinaire des ambitions. Parmi les jeunes débutants fournis par la faculté des sciences de l'université de Gand, nous nous bornerons à citer les suivants :

M. *Quetelet* (Adolphe), professeur au collége de Gand et à l'athénée de Bruxelles, directeur de l'observatoire de cette

à l'académie royale des sciences et lettres de Bruxelles, et favorablement accueillis; déjà présenté comme membre de cette académie, et faisant partie de plusieurs sociétés savantes.

M. *Manderlier* (Eloy), de Tournay, professeur de mathématiques à l'athénée de Namur, a fait de belles recherches sur la théorie des transversales.

M. *Duprez* (François), de Gand, professeur à l'athénée de Gand, de physique dans la faculté libre des sciences de l'université, sous ma direction, et l'un des professeurs de l'école industrielle de la même ville.

M. *Goethals* (Auguste), de Bruges, avocat et professeur de mathématiques et de physique à l'athénée de cette ville.

Il en est beaucoup d'autres que nous ne pouvons citer et qui ont pris parti dans le génie, l'artillerie, dans la carrière du droit, de la médecine et de l'administration, et dans les colléges.

Plusieurs des ouvrages que nous avons publiés à Paris, et dont la note a été donnée plus haut, entre autres la géométrie et l'algèbre, étaient épuisés ou peu appropriés aux besoins de notre enseignement académique; c'est ce qui nous a déterminé à publier les suivants.

1° *Eléments de géométrie, contenant les trigonométries rectiligne et sphérique, les préliminaires ou éléments de géométrie descriptive et les réciproques ou inverses de la géométrie,* volume de 484 pages, grand in-8° avec 23 planches et précédé d'un discours préliminaire de 32 pages. Ce traité qui a paru à Gand, en 1818, forme la deuxième édition de notre géométrie publiée à Paris et qui n'a pas été mentionnée dans la première liste : les réciproques ou inverses, consignées dans cette édition, se rapportent aux proposi-

d'astronomie descriptive que d'autres occupations ne m'ont pas permis de terminer et de publier.

J'ai composé des *notes sur la physique de Fischer, qui complètent celles de M. Biot*, et j'y ai joint des notions sur les météores dont l'histoire doit entrer aujourd'hui dans tout traité de physique. Quoique j'aie eu soin de ne pas attacher mon nom à ces additions, cependant le professeur de physique de notre université, qui n'aimait ni les idées modernes ni la façon française, et qui avait deviné ma coopération, changea d'auteur et le libraire en fut pour ses frais. J'ajouterai occasionnellement que l'enseignement de la physique dans nos universités n'était, expérimentalement parlant, qu'une suite de tours de gobelets, et que théoriquement, elle était encore dans les langes de la vieille physique.

J'ai été l'*un des fondateurs et des coopérateurs aux Annales Belgiques*, qui comptent 14 volumes in-8°, et qui s'étendent de l'an 1818 à l'an 1824. Dans ce journal, où j'ai traité un grand nombre de questions de sciences dans l'acception la plus utile, j'ai provoqué et déterminé la coopération de nos jeunes élèves des colléges, athénées et universités, qui faisaient ainsi leurs premières armes et dont je pouvais ébruiter les premiers essais. En 1825, je fondai avec M. Quetelet, cité plus haut, la *Correspondance mathématique et physique*, dont je publiai avec lui les deux premiers volumes qui comptaient un assez bon nombre de souscripteurs. Mais l'un des collaborateurs résidant à Gand, et l'autre à Bruxelles, je laissai à M. Quetelet le soin de diriger seul l'entreprise : la publication n'éprouva d'ailleurs aucun changement essentiel ni pour la forme ni pour le fond.

Une fois installé à Versailles, pour mon service à l'école

2° *Éléments de physique.* J'attache un très-haut prix à la partie de cette science, qu'on appelle *physique des corps pondérables*, non pas précisément sous le rapport purement expérimental qui intéresse exclusivement la majorité des auditeurs, mais sous celui des différences qui existent entre les résultats des vérités mathématiques et ceux des expériences, différences qui doivent servir à calculer les corrections à faire aux premiers, pour les rapprocher des seconds Au reste, n'ayant encore rédigé que cette première partie du cours, sauf révision et correction, je me dispenserai d'entrer dans les détails. Si le temps et la santé me le permettent, je compléterai ce travail par la physique des corps impondérables, qui seule fournirait matière à un traité très-étendu, mais que je ferai en sorte de resserrer sans nuire à l'instruction.

3° *Traité de météorologie.* Nous nous bornerons ici à donner un court extrait des titres des chapitres : chap. I Des températures. Chap. II. Sur les variations périodiques du baromètre et du thermomètre. Chap. III. Des volcans. Chap. IV. Sur la phosphorescence, la composition, la salure des eaux de la mer. Chap. V. Des causes continues de perturbation de l'atmosphère Chap. VI. De l'électricité atmosphérique. Chap. VII. Du serein. Chap VIII. Des vapeurs vésiculaires. Chap. IX. De la pluie et des pluies de couleur. Chap. X. Des trombes de terre et de mer. Chap. XI. Chutes de substances météoriques. Chap. XII. Des étoiles filantes. Chap. XIII. Des parhélies, des parasélènes et des halos ou couronnes. Chap. XIV. Des arcs-en-ciel solaires ou lunaires. Chap. XV. Du mirage dans les climats chauds et froids, etc. Chap. XVI. De l'aurore boréale Chap. XVII De la lumière zodiacale, des étoiles changeantes, de la voie

Cet ouvrage est une nouvelle édition de celui que nous avons annoncé sous le nº 8, dans la liste de ceux qui ont été imprimés à Paris : il devient ici une troisième section de l'algèbre, parce que celle de Bruxelles a été divisée en deux sections ; il est précédé d'une table de matières fort étendue. C'est celui de mes ouvrages qui a eu le plus d'accueil.

6º *Géométrie analytique, ou application de l'algèbre à la géométrie, avec* **213** *figures.* Cet ouvrage est une troisième édition de celui que nous avons mentionné sous le nº 7, dans la liste de ceux imprimés à Paris. Ce manuscrit renferme en introduction, des constructions géométriques et quelques problèmes. La première édition de cette application a suivi la première publication de celle de M. Biot, membre de l'institut, auquel nous avons adressé dans le temps plusieurs corrections et quelques notes dont il a tiré parti. (Voir sa correspondance).

7º *Calcul différentiel et aux différences finies.* Dans cet ouvrage, j'ai cherché à lutter contre la seconde édition du premier volume du grand traité de Lacroix, dans lequel j'avais remarqué quelques imperfections, et je dois le dire, des inexactitudes qu'il fallait faire disparaître, et des lacunes qu'il fallait remplir. D'ailleurs, mon plan différait de celui de ce géomètre, auquel je dois de la reconnaissance pour l'indication de plusieurs sources à consulter. Je crois qu'on trouvera, dans ma nouvelle rédaction, plusieurs applications importantes qu'on suivra avec intérêt, et qui manquent dans l'ouvrage, d'ailleurs très-estimable, de ce savant, dont les trois volumes remplacent aujourd'hui l'ouvrage d'Euler sur le même fond. Cependant je dois déclarer ici que, dans la première édition du premier volume

de l'équilibre et du mouvement des corps solides et liquides avec la physique et la mécanique industrielles, qui leur devront des perfectionnements et qui, réciproquement, leur fourniront des sujets importants de recherches. La dynamique, considérée en elle-même, est une science faite; mais le calcul intégral ne répond pas toujours à ses besoins. Elle offre en général des sujets de méditations et d'études, plus composés et plus difficiles que ceux de la statique restreinte à la considération des forces de pression et indépendante de l'élément du temps. On retrouve ici les travaux des Huygens, Newton, Maclaurin, Descartes, Wallis, Roberval, Bernoulli (Jean, Jacques et Daniel), Maupertuis, Dalembert, Laplace, Lagrange, Carnot, Poisson, Poinsot, etc.

Au milieu de la perturbation générale que cause toute révolution, notre régence, dont la sollicitude pour les intérêts de ses administrés ne s'est jamais relâchée, a conçu et réalisé le projet de la réorganisation des écoles primaires et du collége, et la création d'une école industrielle sur un patron plus étendu et mieux approprié aux besoins que celui de l'école antérieure. Le 11 octobre 1833, je reçus de M. le Bourgmestre une lettre ainsi conçue : « Le » gouvernement ayant adopté la proposition de la régence » pour la réorganisation de l'école industrielle établie en » cette ville (Gand), je vous prie de vouloir bien concourir » par vos lumières, à la rédaction du plan et du règlement » de la nouvelle école. La commission, chargée de ce tra» vail, et dont j'ai pris la liberté de vous nommer membre, » se réunira demain, à 4 heures de relevée à l'hôtel de la » régence » Désigné par cette assemblée, pour faire partie de celle des commissions, chargée de rédiger le programme des matières de l'enseignement, j'ai dû puiser mes données

naturelle, conféré le 18 avril 1819, par le sénat de l'université de Gand.

5° Diplôme de la société des beaux-arts et de littérature de Gand, du 8 décembre 1819.

6° Diplôme de membre de la société provinciale des sciences et arts d'Utrecht, en Hollande, sous la date du 18 juillet 1820.

7° Diplôme de la société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, sous la date du 3 octobre 1825.

8° Diplôme de membre de la société des sciences physiques et chimiques de Paris, sous la date du 30 novembre 1833.

9° Diplôme de membre du recueil encyclopédique belge, sous la date du 2 avril 1833.

10° Diplôme de membre correspondant de la 1re classe des sciences physiques et mathématiques de l'institut historique de Paris, délivré en septembre 1834.

J'ai dit plus haut que les facultés des sciences et des lettres de l'université de Gand avaient été supprimées; cette suppression qui recélait une arrière pensée, date du 20 décembre 1830. Les professeurs ainsi congédiés, sans accusation d'incapacité, reçurent, sous la dénomination de traitement d'attente, une indemnité annuelle des deux tiers du traitement; ce qui rend leur position fâcheuse, c'est que ce traitement est discuté et fixé chaque année par les chambres. A la vérité, les chances sont aujourd'hui d'autant plus rassurantes qu'en abordant la discussion sur l'instruction publique qu'on annonce comme prochaine, on ne manquera pas de reconnaître qu'il y aurait économie à rappeler des hommes auxquels on doit une pension, et dont le gouvernement s'est plu à reconnaître la capacité, en les appelant dans les commis-

des suites d'un anévrisme et du chagrin que lui causa la perte de son épouse. Je regrette en lui un ami sûr et dévoué qui bientôt aurait pu reprendre et terminer heureusement sa négociation. »

. . . .

(Ce qui précède doit avoir été écrit dans le cours de 1836. Cependant la loi sur le haut enseignement avait été votée à la Chambre des Représentants, le 25 août 1835 ; elle conservait les universités de Gand et de Liége, et elle établissait le siége des examens à Bruxelles. Le sénat l'avait adoptée le 20 septembre et le roi l'avait sanctionnée le 30 du même mois. Le nouveau corps professoral avait été nommé ; et Garnier n'en faisait pas partie. Cet oubli porta la désolation dans l'âme de notre confrère ; il savait que, malgré la confiance que le ministre m'avait témoignée dans plusieurs nominations, il m'avait été impossible d'obtenir sa réintégration comme professeur. Il ne me cacha point le chagrin profond qu'il en éprouvait. Il m'écrivait de Gand, le 5 janvier 1836. « Je suis abattu, dégoûté, et n'ai plus de confiance qu'en vous. Je ne puis rien m'expliquer de ce qui se passe depuis quelque temps. En relation avec plusieurs membres de la chambre, auriez-vous la bonté de chercher à exciter leur commisération sur mon compte ? Si je n'avais à stipuler pour ma femme et pour Melle Virginie que je regarde comme ma fille, j'abandonnerais mon sort au hasard. Qu'il me tarde que cette question soit décidée. » Ces paroles sont affligeantes dans la bouche d'un homme qui comptait un demi siècle de services rendus à l'enseignement, et qui voyait la fin de sa carrière brusquement coupée par un précipice. Malheureusement les secousses politiques n'offrent

les lettres. Je résolus de compléter mes études scientifiques, et je suivis les cours de mathématiques supérieures de M. Garnier; il fut en même temps convenu entre nous que, pour le soulager dans ses travaux, je donnerais quelques-uns des autres cours dont il était surchargé. Je me trouvais ainsi de fait son élève et son collègue. Je le voyais à l'université pendant une partie de la journée; et, le soir, nous nous retrouvions chez M. Raoul, dont le jardin était devenu le rendez-vous habituel des jeunes gens les plus studieux, de quelques professeurs et d'autres personnes de mérite. Ceux qui ont fait partie de ces petites réunions doivent se rappeler le charme qui y régnait, l'instruction solide qu'on pouvait y puiser, et, ce qui était surtout inappréciable, on était toujours sûr d'y rencontrer des encouragements et une indulgence bienveillante. J'ose dire que ces réunions ont contribué bien plus à former les nombreux professeurs qui sont sortis de l'université de Gand, que les leçons régulières des facultés. Ces leçons sont nécessaires sans doute, indispensables même, mais elles ne portent de fruits qu'autant qu'elles sont fécondées par la chaleur que le professeur sait communiquer à ses élèves.

Dans son enseignement, M. Garnier n'avait rien qui le distinguât; ses démonstrations étaient loin d'avoir la netteté et la précision qu'il portait à un si haut point dans la conversation. Ses cours étaient généralement diffus; et l'habitude qu'il avait prise de ne paraître au tableau qu'avec des feuilles écrites qu'il suivait textuellement, était peu propre a réveiller l'attention de ses auditeurs. Il arrivait de là que les élèves, qui ne jugeaient leur professeur qu'autant qu'ils le voyaient aux leçons, s'étaient formé une idée peu favorable de son enseignement; tandis qu'on aurait pu

de distance; je restai seul chargé de la rédaction, et M. Garnier continua à me faire parvenir ses communications.

Notre confrère n'était pas seulement un savant instruit, c'était un homme d'une tournure d'esprit très-remarquable et très-originale; il portait dans ses jugements sur la littérature qu'il avait cultivée avec soin, beaucoup de tact et des vues judicieuses presque toujours pittoresquement exprimées. Il employait avec bonheur les termes scientifiques, auxquels il savait donner une physionomie nouvelle (1), il ne manquait pas surtout d'une certaine causticité qui l'a engagé même dans quelques polémiques. On se souvient encore de celle qu'il eut à soutenir contre un médecin; « Monsieur, disait-il, en commençant sa réponse qui mit tous les rieurs de son côté, vous me traitez bien mal, quoique je ne sois pas de vos malades » et tout le reste de son écrit répondait à ce début. Il lui eût été bien difficile de parler des choses, même les plus sérieuses, sans jeter en passant un trait un peu caustique, quelque tour original, ou tout au moins quelque expression crûment pittoresque. Dans la pénible position d'esprit où il se trouvait, en attendant que le gouvernement eût prononcé sur son sort, il m'écrivait, en terminant la lettre affligeante dont j'ai donné plus haut un extrait, « je vous demande mille pardons pour les mille inutilités que je vous ai débitées. Mais enfin c'est

(1) Voulait-il parler d'un homme sans consistance, c'était un cône sur la pointe, un fou à cheval sur une sphère. Mes journées sont exactement superposables, m'écrivait-il, en parlant de sa vie monotone. Une autre fois, en me montrant un intriguant qui flattait une personne dont il croyait avoir besoin : « Vous le voyez, disait-il, il l'emploie comme une échelle pourrie qu'il jettera sous la remise, après s'en être servi. »

à ce sujet, des mots de reconnaissance à l'égard du roi Guillaume, de M. Repelacr van Driel qui l'avait appelé en Belgique et surtout de M. Falck pour qui il professait l'estime la plus explicite, estime qui ne peut être bien comprise que par ceux qui ont eu des relations avec ce ministre éclairé.

Garnier tenait singulièrement à ne pas mériter le reproche d'ingratitude. En professant, comme il le disait, une accession entière à l'ordre actuel des choses, il n'obéissait qu'à ses convictions; il n'était mu par aucune vue intéressée, car cette espèce de profession de foi sur ses opinions politiques, il ne l'avait communiquée à personne. Il savait qu'on le soupçonnait d'être directement opposé au nouveau gouvernement, que ses intérêts en souffraient; mais il était trop fier, par ce motif même, pour avouer des sentiments dont on aurait pu croire qu'il voulait tirer avantage, comme cela n'arrive que trop fréquemment dans les grandes commotions politiques. Malheureusement il y a peu d'hommes d'état d'un esprit assez élevé pour soupçonner et apprécier de pareils sentiments!

Cependant, depuis 1837, l'existence de Garnier avait repris un nouveau calme. Il avait entièrement renoncé à l'espoir de reprendre ses anciennes fonctions; il se louait du reste de la manière dont on avait fixé le montant de sa pension. Avec tout l'ordre qu'il apportait habituellement dans ses affaires, il avait réglé ses dépenses d'après ses revenus; et sa manière de vivre était aussi simple que tranquille. On s'apercevait cependant que l'état de sa santé s'affaiblissait; il sortait peu; et, sans avoir de maladie grave, il souffrait de fréquentes indispositions, symptômes d'une constitution délabrée qui devait céder à la première attaque

naissions. Il avait la conscience de sa fin prochaine, et avait conservé toute sa présence d'esprit, il voulut me parler encore, et commença plusieurs phrases qu'il n'eut pas la force d'achever. Malgré la crainte que j'avais de le fatiguer, je restai assez long-temps auprès de lui, écoutant attentivement, cherchant même à deviner ses pensées. Sa physionomie si mobile témoignait visiblement que son esprit suivait encore une série d'idées; ses lèvres étaient en mouvement pour les exprimer, mais j'entendais à peine de loin en loin un mot dont je ne pouvais saisir le sens. Il était sans souffrance, et s'éteignait insensiblement; il expira, presque sans qu'on s'en aperçût, dans la nuit du 19 au 20 décembre, vers 4 heures du matin. On voulut d'abord cacher sa mort à sa veuve, cette annonce pouvait en effet, porter le coup mortel à une femme infirme, âgée de 87 ans.

Les funérailles eurent lieu dans la matinée du 23 décembre. Les restes de Garnier furent suivis jusqu'au cimetière d'Ixelles par une députation de l'académie, par des membres du corps enseignant et un grand nombre de ses anciens élèves (1).)

A. Quetelet.

(1) M. Garnier a inséré, dans le tome I de nos mémoires, un écrit *sur les machines*, lu à la séance du 7 mai 1819. Nos *Bulletins* renferment, en outre, de nombreuses recherches qu'il nous a communiquées sur différentes branches des sciences.

Académie Royale de Bruxelles.

LE ROI, PROTECTEUR.

MM. DE GERLACHE, directeur.
Le baron DE STASSART, vice-directeur.
QUETELET, secrétaire perpétuel.

CLASSE DES SCIENCES.

30 MEMBRES.

MM.	VROLIK, G.; à Amsterdam. . . .	Élu le 3 juillet 1816.
»	VAN MONS, J. B.; à Louvain. . .	— id.
»	KESTELOOT, J. L.; à Gand. . . .	— id.
»	Le baron de GEER, J. W. L.; à Jutfaas, près d'Utrecht.	— id.
»	THIRY, Ch. E. J.; à Bruxelles. . .	— id.
»	D'OMALIUS, J. J.; à Halloy. . . .	— id.
»	QUETELET, A.; à Bruxelles. . . .	— 1er février 1820.
»	DANDELIN, G.; à Namur.	— 1er avril 1822.
»	PAGANI, G. M.; à Louvain. . . .	— 28 mars 1825.
»	CAUCHY, P. F.; à Namur	— 4 juin 1825.

MM. Chasles ; à Chartres . . . . Élu le 4 février 1829.
» Crelle ; à Berlin . . . . — 5 avril 1834.
» De Blainville ; à Paris. . . . . . — 7 mai 1838.
» Decaisne, Jos. ; à Paris. . . . . . — 15 décem. 1836.
» De Candolle ; à Genève. . . . . . — 5 avril 1834.
» De Macedo ; à Lisbonne. . . . . . — 15 décem. 1836.
» Encke, J. F. ; à Berlin . . . . . . — 7 novem. 1829.
» Le chev. Geoffroy Saint-Hilaire ; à Paris . . . . — 5 avril 1834.
» Gergonne, F. D. ; à Montpellier. . — 8 mai 1824.
» Granville, A. B. ; à Londres. . . — 6 octobre 1827.
» Herschel, sir John F. ; à Londres . — 7 octobre 1826.
» Matteucci, Ch. ; à Forli (Etats de l'église) . . . . — 8 novem. 1834.
» Moreau de Jonnès, Alex. ; à Paris. — 21 mai 1825.
» Nicollet . . . . — 23 décem. 1826.
» Ocken ; à Jéna. . . . . — 8 octobre 1829.
» Plana ; à Turin . . . . — 5 avril 1834.
» L'abbé Ranzani, Camille ; à Bologne. — 8 mai 1824.
» Sabine, Édouard ; à Londres . . . — 2 février 1828.
» Schumacher ; à Altona . . . . . . — 7 novem. 1829.
» South, sir James ; à Londres . . . — 11 novem. 1827.
» Taylor, John . . . . — 1er mars 1828.
» Tiedemann ; à Heidelberg . . . . — 15 décem. 1837.
» Vène ; en France . . . . — 2 février 1824.
» Villermé, L. R. ; à Paris. . . . . — 31 mars 1827.
» Wurzer ; à Darmstadt . . . . . . — id.

. . . .

Correspondants régnicoles.

MM. De Koninck ; à Liége. . . . . . Élu le 15 décem. 1836.
» Devaux ; id. . . . . — id.
» Simons ; id. . . . . — 8 mai 1838.
» Van Beneden ; à Louvain . . . . — 15 décem. 1836.

MM. GROEN VAN PRINSTERER. . . . . . Élu le 15 décem. 1840.
» JULLIEN, M. A; à Paris. . . . . . — 8 mai 1824.
» LEGLAY; à Lille . . . . — 5 avril 1833.
» LENORMAND, L. Séb.; à Paris. . . — 14 octobre 1820.
» MONE; à Heidelberg . . . . — 7 mai 1840.
» MULLER; à Trèves. . . . . — 23 décem. 1822.
» WILKEN; à Berlin. . . . . — 5 avril 1833.
» WITTENBACH; à Trèves. . . . . . — 23 décem. 1822.

Correspondants régnicoles.

MM. BORGNET; à Liége. . . . . Élu le 15 décem. 1836.
» DE HAUT; à Liége. . . . . — 7 mai 1840.
» DE SAINT-GENOIS, Jules; à Gand. . — 7 mai 1838.
» DE WITTE; à Anvers. . . . . . . — 7 mai 1840.
» GACHARD; à Bruxelles . . . . . . — 15 décem. 1837.
» SCHAYES; à Bruxelles. . . . . . . — 7 mai 1838.
» VAN HASSELT, André; à Bruxelles . — 15 décem. 1837.
» VAN PRAET, Jules; à Bruxelles . . — 5 avril 1833.
» VOISIN; à Gand . . . . — 15 décem. 1837.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. Le baron DE KEVERBERG de Kessel; à La Haye . . . . Élu le 3 juillet 1816.
» Le duc D'URSEL; à Bruxelles . . . — id.
» Le baron FALCK; à Bruxelles . . . — 7 mai 1818.
» Le baron VANDERCAPPELEN; à Utrecht. — id.
» VAN EWYCK, D. J.; à Amsterdam . — 4 février 1826.
» VAN GOBBELSCHROY, L.; à Bruxelles. — 20 août 1825.
» WALTER, J.; à Bruxelles . . . . — 26 novem. 1825.

MM. Ernst, curé à Afden, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afden).
» Thys, Sifridus, curé à Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Wyneghem, province d'Anvers).
» Cassel, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).
» Le chevr. De Coninck, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).
» Minkelers, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).
» Kemper, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).
» Tydeman, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1er février 1825).
» De Bast, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).
» Le baron De Villenfagne, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liége, le 23 janvier 1826, à 73 ans).
» Le commandeur De Nieuport (*Ch. François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).
» Le baron Fourier, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris en 1829).
» Sentelet, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).
» L'abbé Bévy, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).
» Kickx, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).
» Vanderlinden, Pierre Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).
» Raepsaet, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).
» Le prince De Gavre, élu *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).

MM. Le baron VAN TUYLL Van Serooskerken Van Zuylen, nommé le 3 juillet 1816 (mort le.....).

CORRESPONDANTS.

MM. DEVILLY, élu le 28 juillet 1823 (mort à Metz).

» HACHETTE, J. P. N., élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).

» FRULLANI, Julien, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).

» COURTOIS, R., élu le 17 janvier 1835 (mort à Liége, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).

» DELMOTTE, Henri, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).

» AMPÈRE, André Marie, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).

» GAMBART, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris, le 23 juillet 1836).

» RAYNOUARD, François Just. Marie, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).

» SCHMERLING, élu le 5 avril 1834 (mort à Liége, le 7 novembre 1836).

» VAN PRAET, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).

» GOETHALS-VERCRUYSSE, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).

» Le baron SYLVESTRE DE SACY, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).

» Le baron DE HERDER, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).

» DAUNOU, Pierre Claude François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840).

LISTE

DES INSTITUTIONS ET DES PERSONNES QUI REÇOIVENT LES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE.

LE ROI.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie ainsi que les correspondants régnicoles.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires-étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

L'Université de Gand.

— de Liége.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.

— des arts, lettres et sciences d'Anvers.

— d'émulation de Liége.

La bibliothèque d'Anvers.

— de Bruges.

— de Bruxelles.

— de Louvain.

— de Mons.

— de Namur.

— de Tournay.

— de Courtrai.

— d'Ypres.

L'Académie américaine de Boston.

La Société de physique et des sciences naturelles de Genève.

La Société Léopoldine Caroline des curieux de la nature.

— Impériale des naturalistes de Moscou.

Le Museum de Paris.

La Commission des documents de France.

L'université de Christiania.

TABLE.

38
14
3
5
5.
0
9
1
19
4
5
4
2